



TOURISME

Les occupants de la baie de Loango déguerpis

Les ministres de la Réforme foncière et de la Culture, Pierre Mabiala et Dieudonné Moyongo ont démolé les murs des habitations érigées illégalement par un sujet franco-camerounais, Bastian des Cours, sur la route des esclaves dans la baie de Loango (département du Kouilou).

L'usurpateur a occupé ce terrain de 9923 m² depuis 2020. L'affaire est diversement commentée sur les réseaux sociaux et autres moyens de communication. L'Etat congolais a décidé de récupérer cet espace.



L'opération de démolition DR

INDUSTRIALISATION

L'électrification de la ZES de Maloukou confrontée à l'expropriation



Travaux de construction des plateformes servant à la pose des transformateurs

Lancés en mai 2020, les travaux relatifs à l'électrification de la Zone économique spéciale (ZES) de Maloukou située à environ 70 km au nord de Brazzaville, dans la sous-préfecture d'Ignié, tardent à se réaliser du fait d'un manque de financement lié à l'expropriation des riverains.

« S'il n'y a pas de problème de financement pour les expropriations, on pourra finir la fondation et le montage des pylônes avant la fin de la saison sèche. La fin des travaux est envisagée courant le mois d'août », a déclaré un des responsables de la société chinoise chargée des travaux lors d'une visite du site par le ministre en charge des Zones économiques spéciales, Emile Ouosso.

DÉVELOPPEMENT LOCAL

Owando s'engage dans le recyclage des déchets solides

À côté de sa principale activité de production du bois de chauffe ou du charbon, la capitale de la Cuvette, Owando, se lance dans le recyclage, avec une chaîne de services de traitement et valorisation des déchets solides collectés. L'initiative va permettre d'augmenter les recettes municipales et les emplois.

Ce projet est entièrement financé par l'Union européenne, à travers le programme « villes résilientes » dont la première phase est consacrée à l'assainissement, notamment la gestion des eaux usées, des déchets solides et la formation des acteurs de la société civile.

Page 3

SOUVENIR

Le 10 juin commémoré sous le signe de la reconstruction

Il y a 30 ans, que se terminait à Brazzaville la conférence nationale souveraine marquant un tournant décisif dans l'histoire politique du Congo. La journée du 10 juin 2021 a été marquée par le dépôt d'une gerbe de fleurs devant la stèle érigée en mémoire des victimes de l'intolérance politique et la cause-débat organisée à l'auditorium du ministère des Affaires étrangères.



Pose de la gerbe de fleurs

EDITORIAL

Jeu de tweets

Page 2

Page 3

Page 3

ÉDITORIAL

Jeu de tweets

Tu me marques un but, j'égalise ; tu égalises, je te marque un but. C'est sur ce commentaire inspiré lors du match Zaïre-Mali, que le journaliste français, Pascal Bruno, restitue dans un disque produit pour la circonstance le film de la huitième édition de la Coupe d'Afrique des nations de football organisée par le Cameroun en 1972. L'ultime temps fort de cette compétition est le triomphe des Congolais à l'issue du match qui les oppose aux Maliens à Yaoundé, le 5 mars.

A la première mi-temps, le Mali score à la 42e minute par Moussa Diakhité, avant que le Congo ne réagisse à la reprise par Jean-Michel Mbono (sorcier) à la 57e minute. Mbono récidive à la 59e et François Mpélé enfonce le clou à la 63e. Jamais un sans deux, et ce sera tout, Traoré réduit la marque pour le Mali à la 75e minute.

A la fin du temps réglementaire, les Congolais, vainqueurs par trois buts à deux, se hissèrent pour la première fois sur la plus haute marche du podium. Yaoundé 72, il y a bien longtemps, mais il faut s'en souvenir d'autant plus que ce trophée est le seul qui orne le palmarès de notre Onze national. Depuis, les Diabes rouges courent derrière un second titre qui tarde à venir. Gardons l'espoir de retrouver le sourire un jour.

A propos de cette expression de Onze national pour qualifier les joueurs de football sélectionnés comme ambassadeurs pour défendre les couleurs nationales, on peut aussi considérer que pour un pays, lorsqu'un nouveau gouvernement est mis en place, il représente la sélection d'hommes et de femmes prompts à symboliser la nation à l'intérieur comme à l'extérieur. Ce n'est pas pour rien que la proclamation d'une nouvelle équipe gouvernementale mobilise l'attention dans le pays-même et chez ses partenaires.

En règle générale, pour mieux porter ses couleurs, un Onze national se caractérise par sa cohésion. Dans tous les combats, les acteurs le savent, la discipline et l'unité d'action sont la garantie du succès. Il se pourrait néanmoins que les vestiaires soient les lieux d'intenses controverses, mais ils sont justement faits pour en épouvanter les ardeurs et rendre le jeu agréable une fois les acteurs sur le terrain. Telle n'est pas l'image que renvoient à la figure de la République ces tweets que depuis un moment les réseaux sociaux distribuent en provenance de certains de nos Diabes rouges de la grande administration publique.

Les Dépêches de Brazzaville

SOUVENIRS

Conférence nationale souveraine, 30 ans déjà

Célébrée le 10 juin, la Journée de la concorde et de la réconciliation nationales, édition 2021, a été marquée par le dépôt d'une gerbe de fleurs devant la stèle érigée en mémoire des victimes de l'intolérance politique et la causerie-débat organisée à l'auditorium du ministère des Affaires étrangères.



Le présidium du comité de suivi /Adiac niveau du simple citoyen, cette journée doit être celle de la main tendue à l'autre pour révéler notre humanité, notre force de tolérance et du pardon. Un travail accompli entre deux voisins en conflit, un appel à celui qu'on n'a plus contacté », a-t-il expliqué.

Placée sous le thème : « Paix et reconstruction du Congo : bilan et perspectives », la célébration des 30 ans de la fin de la Conférence nationale souveraine a été couplée avec la commémoration du 20e anniversaire de la création du Comité de suivi de la convention pour la paix et la reconstruction du Congo. La cérémonie officielle a rassemblé les acteurs politiques, de la société civile et d'autres partenaires du Congo dont les Nations unies autour du thème principal.

Une occasion pour les participants de suivre des communications sur les sous-thèmes comme : « Communication en période électorale : bilan et perspectives » ; « Droits de l'homme : paix et démocratie » ; « renforcement des valeurs morales et patriotiques pour consolider le fondement du vivre ensemble ». Rappelant le contexte particulier dans lequel se déroule cette commémoration, le commissaire général, chargé de la permanence du Comité de suivi, Marius Mouambenga, est revenu sur le choix de la problématique de cette année. Le choix de ce thème suggère, a-t-il dit, aux uns et aux autres, de considérer que la paix, la reconstruction et la réconciliation ne résultent pas de la génération spontanée mais plutôt des efforts des peuples qui se fixent des objectifs clairs et s'emploient inlassable-

ment à les réaliser.

« Ainsi, la commémoration de la journée du 10 juin 2021 devrait donner l'occasion lors de la présente conférence-débat aux organisations et institutions créées dans notre pays de débattre des questions de paix et de reconstruction, en tirant notre expérience mais surtout de s'assurer que notre approche, depuis la cérémonie de lavement des mains du 10 juin 1991, a permis effectivement la réconciliation des filles et fils du Congo », a indiqué Marius Mouambenga.

« La cérémonie de lavement des mains entre les acteurs majeurs de la politique fut un moment ritualisé pour exhorter les uns et les autres à la compréhension mutuelle et à la tolérance. Dans un élan patriotique en vue du renouveau national, les filles et fils du Congo s'étaient exprimés sur l'avenir et le devenir de notre pays, seul sublime bien commun en partage entre tous », a-t-il poursuivi.

Selon lui, l'œuvre accomplie pendant les cinq mois de la Conférence nationale s'inscrit dans une posture revendiquant l'élan d'une nation à transcender ses clivages et à s'orienter vers un mieux vivre en responsabilité. « Dans une démarche solidaire et exemplaire, même au

Renforcer le volet reconstruction

Réunis en session extraordinaire le 9 juin pour faire, entre autres, le bilan des activités de 2001 à 2021, les membres du Comité de suivi ont pris l'engagement d'œuvrer pour le volet reconstruction, conformément à la Convention pour la paix et la reconstruction du Congo. Ils ont reconnu que si des efforts ont été fournis sur le volet paix, beaucoup reste encore à faire dans le domaine de la reconstruction nationale.

Cette session extraordinaire leur a permis également de se faire une idée sur le programme d'activités pour la période de juin à décembre 2021. Les participants ont été aussi informés du réaménagement des sous-commissions du comité de suivi. Notons que la Journée de la concorde nationale, célébrée de façon tournante dans les départements depuis plusieurs années, a pris un coup l'année dernière à cause de la pandémie du coronavirus.

Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordonnatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzongi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

DÉVELOPPEMENT LOCAL

La commune d'Owando opte pour une économie circulaire

À côté de sa principale activité de production du bois énergie ou du charbon, la capitale de la Cuvette se lance dans le recyclage, avec une chaîne de services de traitement et valorisation des déchets solides collectés. L'initiative permettra à terme d'augmenter les recettes municipales et les offres d'emploi.

Le projet de la commune d'Owando est entièrement financé par l'Union européenne (UE), à travers le programme "villes résilientes" dont le coup d'envoi de la première phase a été donné le 7 juin. Cette phase consacrée à l'assainissement (la gestion des eaux usées et des déchets solides, la formation des acteurs de la société civile), à en croire le maire de la ville Michel Elenga, va poser les bases du modèle de l'économie circulaire à Owando.

La filière de recyclage des déchets va devenir une véritable pourvoyeuse d'emploi et d'attractivité de la commune. Elle consiste à l'allongement de la durée d'usage par le recours au réemploi, à la réparation et à la réutilisation des déchets ; la consommation raisonnée et orientée des choix de produits en fonction de critères

écologiques ; la recherche de synergies éco-industrielles à l'échelle d'une zone d'activités, les déchets d'une entreprise pouvant devenir les ressources d'une autre.

En charge du volet de l'assainissement de la ville et de la formation de ses organisations de la société civile locale, l'ONG internationale Gret aidera la mairie à mettre en place un service de gestion des déchets avec une forte composante réduction et valorisation des déchets. Le chef de projet Gret, Stève Moukendi, affirme que son ONG va également accompagner les entrepreneurs, les ménages, y compris les écoles dans l'installation des unités de gestion des eaux usées, des latrines modernes, des blocs sanitaires...

L'idée est de faire en sorte qu'au moins 50% des personnes ciblées

soient des femmes ; que plus de la moitié de la population arrive à améliorer leurs habitudes en matière d'assainissement et gestion des déchets ; que 100% des dépotoirs sauvages soient éradiqués ; que 79% des installations sanitaires d'eaux usées respectent les normes d'hygiène ; que plus de 50% des habitants bénéficient d'un accès à un service de pré-collecte des déchets ; que 60% des usagers paient régulièrement la taxe ou redevance liée à la gestion des ordures ménagères.

Il s'agira, enfin, de permettre à la moitié de la population de réduire, trier ou valoriser ses déchets à la source, à la municipalité d'être en mesure d'évacuer 90 tonnes d'ordures et d'en valoriser 10 tonnes par mois. « Nous allons mobiliser la société civile autour des questions de gouvernance lo-

cale et de l'assainissement pour le bien-être de la population. Grâce à l'approche dite orientée changement, nous pouvons contribuer à l'évolution des pratiques des populations d'Owando en hygiène et assainissement à travers des campagnes de sensibilisation », a précisé Stève Moukendi.

Il faut noter que le programme "villes résilientes" cible Owando (Cuvette) et Nkayi qui se trouve dans le département de la Bouenza. Au total 110000 habitants, les mariés des deux villes secondaires, 3000 ménages et 20 écoles vont bénéficier du programme financé à hauteur de 32 millions d'euros par l'UE, pour une durée de quatre ans. D'autres partenaires accompagnent le projet : l'Agence française de développement pour le suivi de la construc-

tion des ouvrages, l'ONG française Initiative développement intervient sur la gouvernance locale et la participation des communautés.

Lors de la cérémonie du lancement officiel du programme "villes résilientes", l'ambassadeur de l'UE en République du Congo, Raul Mateus Paula, a renouvelé l'engagement de l'institution européenne à soutenir l'approche participative du développement local. L'UE va aider les villes secondaires non seulement à renforcer leur cadre opérationnel impliquant les acteurs de la société civile en vue d'une gouvernance participative, mais aussi à mettre sur pied un système de gestion des déchets susceptible d'améliorer les conditions d'hygiène des ménages.

Fiacre Kombo

ECHANGES

Brazzaville et Kinshasa vont relancer leur coopération

Le gouverneur de la ville de Kinshasa en République démocratique du Congo (RDC), Gentiny Ngobila Mbaka, a annoncé le 9 juin à Brazzaville la relance de la coopération entre les deux capitales les plus rapprochées au monde.

S'exprimant à l'issue d'un entretien avec le président Denis Sassou N'Guesso, il a expliqué que les relations entre les deux villes ont connu une période d'hibernation consécutive à la pandémie du coronavirus.

Gentiny Ngobila Mbaka a pris part à la 22e session ordinaire de l'Assemblée générale de la Commission spéciale de coopération entre Kinshasa et Brazzaville (Cospeco) dont il assure la présidence en exercice.

« Nous avons fait au président de la République le rapport de nos activités. La Cospeco est restée en hibernation depuis deux ans à cause de la Covid-19. Il y a deux mois, nous avons repris des échanges avec mon collègue et frère le maire de Brazzaville Dieu-donné Bantsimba. Nous avons décidé de relancer les activités de la Cospeco », a déclaré le gouverneur de Kinshasa.

Les travaux de la 22e session ordinaire de la Cospeco ont porté sur les questions liées à la santé, à la culture et à la sécurité transfrontalière entre les deux capitales.

En ce qui concerne le volet sanitaire, Gentiny Ngobila Mbaka a signifié que « nous savons ce que nous devons faire en rentrant à Kinshasa. Nous allons mettre les bouchées doubles, sensibiliser davantage nos concitoyens à faire attention à cette pandémie qui ne cesse de décimer des populations de nos deux pays ».

Dans le domaine culturel, il a rappelé que les présidents Denis Sassou N'Guesso et Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo œuvrent pour l'inscription de la Rumba congolaise sur la liste du patrimoine immatériel de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco).

Les deux villes projettent de renforcer leur coopération dans la lutte contre le banditisme et l'insécurité transfrontalière. Elles entendent également revoir les conditions de la relance du trafic fluvial commercial, interrompu entre les deux capitales depuis quelques années.

Selon le maire de Brazzaville, Dieu-donné Bantsimba, il sera question de mieux organiser les conditions d'exploitation du Pool Malebo, d'améliorer les modalités d'embarquement et de débarquement afin de fluidifier et de vivifier les échanges commerciaux entre les deux villes.

Christian Brice Elion

ZONE ÉCONOMIQUE SPÉCIALE

Le site industriel de Maloukou bientôt électrifié

La Zone économique spéciale (ZES) de Maloukou, située à 70km de Brazzaville, sera connectée, sous peu, au réseau électrique d'Imboulou, a affirmé, le 8 juin, la société chinoise en charge des travaux lors d'une descente du ministre de tutelle, Emile Ouosso.

« D'ici un semestre au maximum, les travaux arriveront à terme et la zone industrielle de Maloukou pourra être alimentée en courant électrique de bonne qualité venant du barrage hydroélectrique d'Imboulou. Aujourd'hui les lignes sont à moins de 10km de notre site », a assuré un responsable de la société en charge des travaux.

Lancés le 17 mai dernier, les travaux prendront, selon l'entreprise, une vitesse de croisière pendant la saison sèche pour terminer le génie civil, dans un bref délai.

S'agissant de l'équipement, le matériel a été commandé. Il ne reste plus qu'à être livré, confie un responsable du chantier. « Pendant cette saison sèche, nous allons entamer les travaux de la ligne électrique jusqu'à Djiri », a-t-il expliqué, avant d'aborder la situation d'expropriation des terrains situés sur le tracé de cette ligne. « S'il n'y a pas de problème de financement pour les expropriations, on pourra finir la fondation et le montage des pylônes avant la fin de la saison sèche. Nous allons achever les travaux en août », a-t-il insisté.

Les travaux de construction de la Zone industrielle et commerciale de Maloukou ont été lancés en 2011 sur une superficie de 557.000m². Sur ce site, 15 usines de fabrication de matériaux de construction, 4 entrepôts de stockage et une chambre froide ont été érigés par la société Asperbras pour le compte de l'Etat congolais.

« A ce jour, ces installations bien que détériorées sont fonctionnelles. Des machines qui sont installées dans des usines ont notamment servi à produire des matériaux de construction utilisés dans les chantiers du projet « Eau pour tous » et hôpitaux généraux réalisés par Asperbras. Cependant, la totalité des aménagements prévus pour l'opérationnalisation de la zone n'a pas été réalisée. A ce jour, les voiries à l'intérieur de la zone ne sont pas achevées. L'adduction en eau potable n'est pas effectuée et les travaux d'électrification sont en cours de réalisation », a indiqué la directrice générale du Portefeuille public, Lydie Oboa.

A l'origine du projet, ces unités devaient être exploitées par des sociétés à capitaux mixtes Etat-Asperbras. En raison des difficultés financières d'Asperbras, il a été engagé de créer des sociétés entièrement publiques

pour exploiter les usines avec l'assistance technique de cette société. « Avec l'assèchement des ressources de notre pays, il n'a pas été possible de créer ces sociétés, ni de constituer le fonds de roulement nécessaire pour la mise en exploitation des usines. Par ailleurs, la nécessité pour l'Etat de se désengager de la gestion des entreprises publiquement stratégique pour en améliorer les performances, est à réduire la pression sur son budget, a conduit le gouvernement à repenser sa stratégie de valorisation de la zone », a relevé Lydie Oboa.

Dès lors, de nouvelles approches de valorisation des usines et des entrepôts ont été envisagées. Dans l'attente de l'achèvement des travaux résiduels sur la zone, il a été envisagé de confier provisoirement le gardiennage, la maintenance des machines, la gestion des parties communes, le suivi des locations et la promotion de cette zone à Asperbras. Le contrat y afférent d'une durée d'un an devait être prolongé. Ce contrat a été signé, mais n'a pas été exécuté faute de règlement. Ce qui justifie, souligne-t-elle, l'état de dégradation de la zone, par ailleurs fortement exposée au vol et aux actes de vandalisme de toute nature.

La zone industrielle de Maloukou comprend des usines de fabrication des tôles galvanisées, des emballages plastiques, de rotomoulage- grandes cuves en plastique ayant servi au projet Eau pour tous, de peinture et vernis, de métal mécanique pouvant servir à la fabrication des transformateurs pour la société d'électricité, l'usine de fabrication des dalles en béton, de mortier, des briques en céramique, des carreaux, des tuiles en céramique, des articles sanitaires, des câbles électriques, des pivots d'irrigation pour l'agriculture. S'agissant de l'approvisionnement de ces usines en matière première, il a été jugé nécessaire de faire le point sur les sources des gisements potentiels pour des intrants en plastique PVC, métal et argile.

4 usines sur 15 sont opérationnelles

Pour valoriser ces usines, l'Etat entend procéder à la location des entrepôts et l'affermage de celles-ci ; constituer des sociétés à capitaux mixtes entre l'Etat et un partenaire privé. A ce jour, un contrat de location de deux entrepôts en vue de l'implantation d'une ligne d'assemblage de tracteurs a été

signé avec la société Eco-Camaco.

Pour la création d'une société à capitaux mixtes, un contrat a été signé avec la société Hippo-Plastique pour l'exploitation de l'usine de fabrication des cuves en PVC dites rotomoulage, et un contrat a également été signé avec la société Getron en vue de la cession des usines de fabrication des tôles galvanisées, des tuyaux en PVC et des câbles électriques.

« Nous sommes spécialisés dans la production des tubes PVC. Toutes les machines sont opérationnelles. La production est de 37 tonnes par jour. Nous sommes prêts à employer 165 salariés sur place, parce que c'est une usine qui tourne 24h/24. Vu la production, on ne peut pas démarrer puis stopper un jour. Actuellement, notre production peut couvrir le marché local et même l'extérieur. Le matériel produit peut servir en quincaillerie comme en industrie », a indiqué Talab Yagues, directeur de la société de tuyauterie et accessoires.

« Nous produisons tous types de câbles dans cette usine. On fait les câbles pour l'utilisation domestique, industrielle et ceux servant d'éclairage public. Nous n'avons plus besoin d'importer des câbles. Ils seront produits et vendus au Congo et aussi à l'étranger. Nous avons une capacité de production de 450 tonnes par mois de câbles. Nous sommes opérationnels et étions d'abord en phase test. Nous avons constaté un peu de dégâts. Il fallait donc reprendre les installations électriques. A présent, nous attendons de la matière première pour ensuite embaucher la main-d'œuvre locale. Malheureusement, la matière première n'est pas sur place. Nous avons besoin d'importer du cuivre de la Chine ou de l'Europe. L'idéal serait de songer à la transformation du cuivre au Congo », a souligné le directeur général de la société « Les câbles du Congo », Ibrahim Dème, avant de demander main forte à l'Etat pour l'approvisionnement en carburant qui revient à environ 4 millions Fcfa, soit 10.000 litres.

Il convient de souligner que cette entreprise est en phase test depuis six mois. Pour faire fonctionner les machines, cette société utilise un groupe électrogène tout comme d'autres sociétés qui attendent impatiemment le courant électrique d'Imboulou.

Josiane Mambou Loukoulou



FAGACE

FONDS AFRICAIN DE GARANTIE ET
DE COOPERATION ECONOMIQUE

UNE INSTITUTION FINANCIERE AU SERVICE
DU DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le FAGACE ET LE FIGA développent des synergies pour booster le financement de l'économie congolaise (Cotonou, le 03 juin 2021)

Une mission officielle d'imprégnation et de partage d'expériences conduite par M. Armel MBOULOUKOUÉ, Directeur Général du Fonds d'Impulsion de Garantie et d'Accompagnement des PME et de l'Artisanat (**FIGA**) a séjourné à Cotonou, du 1^{er} au 04 juin 2021 et s'inscrit dans le cadre de la formalisation Du partenariat entre les deux institutions FAGACE et FIGA.

Le FIGA est une institution financière congolaise, quia démarré ses activités en janvier 2021, et a pour missions, entre autres, d'accompagner les Très petites, et moyennes entreprises et artisans en leur apportant les garanties nécessaires à leurs accès aux financements bancaires.

Des échanges avec la Délégation, il ressort la volonté non seulement de s'enrichir de l'expérience du FAGACE mais aussi de mener des actions synergiques en vue de renforcer le rôle des garants dans le financement du secteur privé congolais en général et des TPE/TPI et PME/PMI en particulier. Dans cette perspective, un Mémoire d'Entente a été signé entre les parties.

Par ce Protocole d'Accord, le FAGACE marque sa disponibilité à apporter son appui technique au FIGA pour :

- la mise en place au Congo des structures d'appui au secteur privé ;
- les interventions conjointes en garantie sur des projets ;
- l'appui du FAGACE aux Programmes de formation initiés par le FIGA en direction de son personnel, des banques, des SFD, des Bureaux d'Etude et des PME/PMI, et des organisations professionnelles ;

A travers les axes de développement conjointement retenus, l'objectif majeur du FAGACE, est non seulement de développer la coopération avec le FIGA mais aussi de contribuer à accélérer le financement de l'économie congolaise notamment à travers les TPE/TPI et PME/PMI, d'approfondir le dialogue avec les partenaires techniques et financiers ainsi que le secteur privé.

Au terme de la mission, la Délégation a exprimé ses vifs remerciements au Directeur Général du FAGACE et à l'ensemble de ses équipes qui ont contribué à la bonne réalisation de la mission et des réunions bilatérales devront se poursuivre pour le bon aboutissement des démarches accomplies.

Il convient de préciser que cette activité d'appui au Fonds de garantie nationaux des pays membres s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau Plan stratégique 2021-2025 du FAGACE qui entend mettre au service des Etats membres, des instruments adéquats afin d'impulser le financement de leurs économies.

BDEAC

Plus de neuf milliards FCFA de bénéfice en 2020

Malgré le contexte sanitaire ayant fragilisé les économies au niveau mondial, la Banque de développement des états de l'Afrique centrale (BDEAC), a pu dégager durant 2020, un bénéfice net de neuf milliards sept cent quatre-vingt-dix-sept milliards FCFA, soit 152% des prévisions budgétaires.

Le président de cette institution financière sous-régionale, Fortunato-Ofa Mbo Nchama, l'a annoncé à l'issue de son conseil d'administration, tenue le 9 juin à Brazzaville, en présidence du ministre délégué au Budget, Ludovic Ngatsé.

Présentant le rapport de 2020 de la banque, jugé satisfaisant, le président de la BDEAC a indiqué que : « C'est notre ingénierie de management qui nous a permis de maîtriser les charges de fonctionnement, puis faire en sorte que les courbes ne montent pas davantage. Nous avons également mené une politique de gestion du portefeuille ayant permis d'éviter les impayés. »

Outre les bénéfices, le conseil d'administration a aussi relevé une forte augmentation des demandes de financements (63 en 2020 contre 18 en quatre ans). Dix-neuf projets ont été approuvés pour un montant global de 186 milliards FCFA. Cela a permis de créer 4600 emplois directs et indirects et impacté 24 millions de personnes via le financement de lutte contre la Covid-19.

Cent dix-huit milliards FCFA ont été également décaissés en faveur des opérateurs économiques, contre 49 milliards FCFA en 2019. Les administrateurs se sont également réjouis du volume de ressources mobilisées l'année dernière (249 milliards FCFA), ainsi que de la bonne qualité du portefeuille dont les créances performantes représentent 96,8%.

Pour évaluer les actions de la banque, dont le patrimoine a augmenté de plus de 120% entre 2016 et 2020, un cabinet a été recruté pour exécuter ce travail, a relevé Fortunato-Ofa Mbo Nchama.

Intervenant à son tour, le ministre délégué au Budget a relevé que : « nous avons passé une période extrêmement difficile sur le plan économique. Mais, la banque a pu maîtriser l'ensemble de risque en mobilisant de nouvelles ressources puis en développant son portefeuille de crédit pour financer nos projets ».

182 milliards FCFA pour financer le développement des pays

Le conseil d'administration a approuvé

dix propositions de financement pour un montant global de 182 milliards FCFA.

De nouveaux engagements pris notamment au profit du Congo; Gabon; du Cameroun et de la Guinée, tant au niveau du secteur public que privé, couvrant les domaines des transports; de l'énergie; de l'agro-industrie; l'industrie; la santé; l'éducation; les services et le tourisme urbains etc. Notons que ces projets sont en parfaite synergie avec les plans nationaux de développement.

« Notre pays qui a beaucoup de dettes extérieures a l'avantage de contracter auprès de notre propre banque un emprunt en FCFA. Cela nous évite de dégrader la position du pays à l'extérieur », a fait savoir Ludovic Ngatsé.

Signalons que ces nouveaux financements portent à un montant sans précédent de 733 milliards FCFA, le total des engagements de la banque depuis la mise en œuvre du plan stratégique 2017-2022 dont l'objectif initial était de 500 milliards FCFA.

Lopelle Mboussa Gassia

MARCHÉ BOURSIER

La Bvmac se renforce

La Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale (Bvmac) vient de recevoir un million de dollars accordé par la Banque africaine de développement (BAD). L'assemblée générale des actionnaires de la Bvmac, prévue cette semaine, va plancher sur le coup de pouce de la BAD et le mandat du directeur général.

La Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) et la BAD ont signé, le 28 mai dernier à Abidjan, un accord de financement du marché financier unifié. L'appui financier d'un million de dollars, soit plus de 538 millions FCFA, est destiné à dynamiser le marché des titres publics, à appuyer la bourse communautaire et la gestion des projets.

L'assemblée générale des actionnaires de la Bvmac va aussi statuer sur les décisions prises par le Conseil d'administration qui s'est réuni le 1er juin, à Douala (Cameroun). En effet dans un communiqué, son président Henri Claude Oyima a laissé entendre que les administrateurs ont décidé de proroger le mandat du directeur général jusqu'au 31 décembre 2021. « C'est dans la perspective de l'aboutissement du processus en cours de recrutement du nouveau directeur général », a ajouté Henri Claude Oyima.

Cela signifie que le directeur général sortant de la Bvmac, Jean-Claude Ngbwa, est conforté dans ses fonctions pour les six prochains mois. En attendant la désignation de son successeur, il devra continuer de travailler à la dynamisation de la Bvmac afin de permettre à l'institution boursière de contribuer au financement du développement de la sous-région.

Fiacre Kombo

UNIVERSITÉ DENIS SASSOU-N'GUESSO

Mâ Fulin parle aux jeunes congolais des succès de la Chine dirigée par le PCC

À l'invitation de l'Université Denis Sassou-N'Guesso, l'ambassadeur de Chine Mâ Fulin s'est rendu en fin de semaine dernière à cet établissement pour donner à ses étudiants et enseignants une conférence leur permettant de mieux comprendre la Chine. Celle-ci a été accompagnée d'un quiz avec des cadeaux à gagner et d'un échange amical dans lequel le conférencier diplomate a répondu aux questions posées par l'assistance.

Selon Mâ Fulin, c'est grâce à la direction du Parti communiste chinois (PCC) que la Chine a pu réaliser un rapide développement et de nombreux exploits. La clé pour comprendre le succès de la Chine repose sur celui du PCC, d'où le titre de la conférence, à savoir « Le Parti communiste chinois et le socialisme à la chinoise ». Thème pertinent vu que l'année 2021 marque le centième anniversaire de la fondation du PCC. Mâ Fulin a dit que la direction du PCC est « le choix de l'histoire et du peuple ». À travers un aperçu de l'histoire moderne de la Chine, Mâ Fulin a souligné que c'est le PCC qui a sorti le peuple chinois des graves souffrances infligées par l'impérialisme, le féodalisme et le capitalisme bureaucratique en dirigeant une révolution



L'ambassadeur en face des étudiants de l'université Denis Sassou N'Guesso (crédit photo/Adiac)

héroïque dont la victoire a été marquée par la fondation de la République populaire de Chine en 1949. L'histoire a prouvé que la voie socialiste tracée par le PCC était la seule qui puisse sauver la Chine, tandis que les autres pistes de solution précédentes, épuisées, s'étaient avérées un échec.

Mâ Fulin a indiqué que depuis sa fondation, le PCC reste toujours fidèle à son engagement initial, qui consiste à réaliser le

bonheur du peuple et le renouveau de la nation chinoise. Le PCC fait primer les intérêts du peuple dans tous les aspects de son travail, qui est jugé par le seul critère de la satisfaction du peuple. C'est dans cette logique que la Chine sous sa direction a réussi à juguler la pandémie de Covid-19 et remporter une victoire complète dans la lutte contre la pauvreté. En ce qui concerne l'apport de la Chine dirigée par le PCC

au progrès de l'humanité, le diplomate chinois a cité par exemple l'initiative « la ceinture et la route » (projet de coopération internationale en matière d'infrastructure), tout en parlant des efforts déployés par la Chine dans la coopération mondiale en matière de la lutte contre la Covid-19. Il a fait entendre que comme le Socialisme à la chinoise est entré dans une nouvelle ère, la Chine ouvrira de nouvelles perspec-

tives pour le développement du monde, y compris le Congo, en continuant ses efforts pour développer les relations internationales du nouveau type marquées par la coopération gagnant-gagnant et construire la communauté de destin pour l'humanité.

Mâ Fulin a fait un don composé de livres et de matériels informatiques de bureau, tels que des ordinateurs, au bénéfice de l'Université Denis Sassou-N'Guesso. En réceptionnant le don, le président de l'université, Ange Antoine Abena, a exprimé ses remerciements, en faisant remarquer que cet esprit du PCC est une qualité indispensable pour le développement d'une jeune université comme celle qu'il dirige.

Bruno Okokana

ETUDIER GRATUITEMENT AU BRÉSIL

L'ambassade du Brésil à Brazzaville informe au public que les inscriptions pour le programme d'études du premier cycle : PEC-G 2022 sont ouvertes.

Date limite des dépôts des dossiers : 15 juillet 2021 à 12h00.

Niveau BAC général, technique ou équivalent. Toutes les séries (291 options sont disponibles). Même ceux qui font le BAC 2021 sont acceptés.

Pour la constitution du dossier et les informations supplémentaires, se rapprocher de l'ambassade du Brésil à Brazzaville.

Contacts : 06 896-9550 ; 06-510-8100 -

E-mail : brasemb.brazzaville@itamaraty.gov.br

COURS ET TRIBUNAUX

Les acteurs judiciaires exhortés à plus de travail

Au cours de son séjour de travail dans le département de la Bouenza, le ministre de la Justice et des Droits humains, Aimé Ange Wilfrid Bininga, a délivré une communication à l'endroit des magistrats de la Cour d'appel de Dolisie et des autres juridictions, notamment les tribunaux de grande instance de Dolisie, de Madingou, de Mossendjo, de Sibiti et de Mouyondzi, ainsi que les tribunaux d'instance de cette circonscription judiciaire.



Le ministre Aimé Ange Wilfrid Bininga

Le ministre de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones a axé sa communication sur trois points, à savoir : la remise au travail ; le respect des procédures et la collaboration avec les autres acteurs judiciaires, principalement les officiers de police judiciaire.

Avant de développer ces aspects, Aimé Ange Wilfrid Bininga a rappelé à l'auditoire le sens du discours d'investiture du président de la République prononcé le 16 avril à Brazzaville par lequel il insistait sur la perte des valeurs dans les milieux professionnels congolais et appelait à la lutte contre les antivaleurs.

En effet, abordant le point sur la remise au travail, le ministre a rappelé aux magistrats que la justice est un service public et par conséquent, elle doit être rendue aux justiciables de façon permanente et non intermittente. Les magistrats, a-t-il poursuivi, ont l'obligation non seulement de résider dans le ressort du lieu de leur exercice mais ils doivent également être présents de façon continue à leurs postes.

En outre, il leur a rappelé également le sens des dispositions des articles 28 et 29 du statut de la magistrature relative à la désobéissance et aux sanctions disciplinaires. Le non-respect de ces dispositions expose le contrevenant à des sanctions disciplinaires, a-t-il noté.

En ce qui concerne le respect des procédures, le ministre a précisé qu'il n'est nullement question de porter atteinte à l'indépendance des magistrats en leur donnant des instructions, mais il s'agit plutôt de réaffirmer les principes de base du respect des procédures prescrites dans l'intérêt d'une bonne administration de la justice et de la sauvegarde des droits des justiciables.

Ainsi, a-t-il insisté, un accent particulier est mis sur les points importants tels que la détention préventive ; la mise en liberté sous caution et la non-présentation des accusés à l'occasion des sessions criminelles. Par ailleurs, a précisé le ministre, les magistrats devraient rétablir la confiance entre les justiciables et l'institution justice, en mettant en avant l'exemplarité.

S'agissant du point sur la collaboration avec les autres acteurs judiciaires, Aimé Ange Wilfrid Bininga a relevé qu'elle sous-entend la parfaite relation que les magistrats doivent entretenir avec les autres auxiliaires de justice, à savoir les avocats, les huissiers de justice, les notaires, les mandataires judiciaires et les officiers de police judiciaire. C'est ainsi que le ministre a eu une séance de travail avec les officiers de police judiciaire en présence du préfet du département de la Bouenza, Jules Monkala Tchoumou. Le ministre a pris acte des doléances formulées par cette catégorie d'acteurs judiciaires, notamment la vétusté de la maison d'arrêt de Madingou dont la visite a constitué le point de chute du séjour du ministre de la Justice dans la Bouenza.

Roger Ngombé

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La deuxième vague des étudiants finalistes à Cuba bientôt de retour

Selon la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Edith Delphine Emmanuel, plus de quatre cents étudiants congolais en fin de formation à Cuba vont rentrer au pays entre la fin du mois de juillet et le début du mois d'août 2021.

« Il s'agit de passer à la phase d'exécution des initiatives permettant de mobiliser les moyens afin d'assurer le retour de la deuxième cohorte des étudiants qui viennent de finir leur formation à Cuba », a indiqué la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique lors d'un échange, tenu le 9 juin à Brazzaville, avec les membres de la Commission en charge d'organisation du retour des finalistes.

Sous la houlette de la ministre Edith Delphine Emmanuel, d'autres réunions se tiendront dans les jours à venir, le temps pour les différentes sous-commissions de peaufiner les dossiers qui



La ministre de l'Enseignement supérieur annonçant la nouvelle du retour des étudiants finalistes

permettront au gouvernement d'apporter des réponses aux différents problèmes qui pourraient se poser.

En rappel, pour résoudre le problème du déficit du personnel de santé à travers le pays, l'Exécutif avait décidé d'envoyer plusieurs centaines d'étudiants congolais à Cuba dans différentes spécialités de la médecine. Les finalistes de la première vague, revenus au pays en juillet 2020, sont actuellement en stage d'imprégnation dans différentes structures hospitalières tant dans les grandes villes que dans l'arrière-pays.

La deuxième vague qui est attendue au plus tard en août viendra donc renforcer les effectifs pour répondre aux besoins sanitaires de la population.

Rominique Makaya

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Tout est prêt pour les examens d'Etat

À l'issue de la descente effectuée à la Direction des examens et concours (Dec), le 9 juin, le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean-Luc Mouthou, a rassuré que toutes les dispositions sont prises pour que les examens d'Etat se déroulent sans inquiétude dans les délais requis.

« Les équipes sont à pied d'œuvre. Tout le matériel est déjà appêté pour être acheminé dans les différents centres d'examens à travers le pays », a-t-il indiqué en soulignant que la réussite des examens d'Etat est le premier des défis du quinquennat que le ministre doit relever. Autant dire que l'obligation de résultat ne



Le ministre Jean-Luc Mouthou vérifiant le matériel des examens à la Dec

concerne pas uniquement les candidats.

En rappel, les épreuves écrites du baccalauréat auront lieu du 13 au 16 juillet. Le brevet d'études du premier cycle est

prévu du 27 au 30 juillet tandis que le concours national d'entrée en classe de sixième aux lycées d'excellence de Mbounda et d'Oyo se fera le 20 août.

Rominique Makaya

PME

Bientôt un accord avec le Pnud en faveur du secteur informel

À l'issue de l'entrevue avec la ministre des Petites et moyennes entreprises, de l'Artisanat et du Secteur informel, Jacqueline Lydia Mikolo, le 9 juin à Brazzaville, le représentant du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), Maleye Diop, a indiqué que les deux parties vont signer sous peu un accord de financement afin de poursuivre les activités initiées dans le cadre de la riposte à la pandémie de Covid-19 ayant durement frappé le secteur informel.

L'appui au secteur informel fait, en effet, partie des volets contenus dans le plan de relance que le système des Nations unies avait proposé au gouvernement congolais pour servir d'orientation après avoir évalué les impacts sociaux économiques de la Covid-19, a rappelé le représentant du Pnud, Maleye



Échange entre la ministre en charge des PME et le représentant du Pnud informel

Diop. L'année passée, quand la pandémie était à son pic le plus élevé, un programme de soutien aux acteurs du secteur informel avait été initié. « Cette année un second programme va démarrer car nous allons signer un accord de financement pour continuer d'appuyer le secteur

informel », a déclaré le diplomate onusien. Selon Maleye Diop, le ministère des Petites et moyennes entreprises, de l'Artisanat et du Secteur informel a un rôle important à jouer dans la poursuite de la marche vers le développement.

R.M.

SOMMET G7

Climat : assurer une relance verte nécessite 1000 milliards de dollars par an

Assurer une relance verte nécessite pour les pays du G7 de consacrer 1 000 milliards de dollars par an, selon un rapport commandé par le gouvernement britannique avant le sommet du G7 (11-13 juin 2021).

Les membres du G7 devraient investir 1 000 milliards de dollars par an pour favoriser une reprise respectueuse du climat. C'est ce que préconise l'économiste Nicholas Stern avant le G7 qui sera présidé par le Royaume-Uni du 11 au 13 juin. Commandé par Boris Johnson, le rapport recommande aux États de s'engager à fixer un « prix élevé » pour le carbone et à éliminer les subventions aux énergies fossiles au plus tard en 2025, d'abandonner l'électricité produite à partir de charbon d'ici à 2030 et de doubler leurs financements climat en vue de dépasser l'objectif de 100 milliards de dollars destinés aux pays en développement. Les pays du G7 (Canada, France, Allemagne, Italie, Japon, Royaume-Uni et États-Unis) devraient investir collectivement environ 1 000 milliards de dollars par an au cours de la prochaine décennie pour s'assurer que leurs économies se remettent complètement de la pandémie de Covid-19 et pour effectuer la transition vers une croissance durable, inclusive et résiliente. C'est la principale conclusion

d'un rapport commandé par le Premier ministre britannique Boris Johnson. Intitulé « G7 leadership for sustainable, resilient and inclusive economic recovery and growth », le rapport de l'économiste Nicholas Stern, appelle les pays du G7 à « prendre la tête d'une reprise coordonnée à l'échelle mondiale à un moment « spécial » et inédit dans l'histoire », tandis que la pandémie de Covid-19 a « exacerbé les risques et les vulnérabilités qui s'étaient accumulés dans l'économie mondiale ». À la veille du prochain G7, qui se tiendra du 11 au 13 juin à Cornouailles au Royaume-Uni, le monde est confronté à un ensemble de « défis étroitement liés » : coûts sanitaires et sociaux « dévastateurs » de la pandémie ; perspectives réduites de croissance économique et d'emploi dans un contexte de dette publique croissante ; menaces croissantes du changement climatique, de la dégradation de l'environnement et de la perte de biodiversité ; inégalités croissantes exacerbées par la pandémie, etc. Or, poursuit l'écono-

miste, « l'absence d'action sur l'une de ces dimensions affaiblira les progrès réalisés sur les autres ».

Les priorités d'action

Le rapport identifie des priorités d'action, parmi lesquelles l'adoption d'un objectif collectif consistant à augmenter l'investissement annuel d'environ 2 % du PIB par rapport aux niveaux prépandémiques d'ici à 2030 et au-delà. Ce qui représenterait pour les sept pays un investissement supplémentaire d'environ 1 000 milliards de dollars par an dans les prochaines années. Un investissement, qui, « s'il est bien réalisé, aura un rendement élevé en termes de productivité, de nouvelles opportunités et d'environnement ». Le rapport recommande aussi de prendre « de nouvelles mesures fortes » en réponse à la pandémie de coronavirus en assurant « un déploiement rapide, efficace et mondial des vaccins et des traitements ». Une « priorité immédiate » sera de combler le déficit de financement de 20 milliards de dollars du programme

Covax de l'OMS et de fournir un « soutien adéquat » aux pays en développement afin que des vaccins et des traitements efficaces soient « disponibles partout au plus tard à la fin de 2022 ».

L'autre priorité est de trouver des « solutions crédibles » pour respecter les engagements renforcés pris lors du sommet des leaders du climat (22 et 23 avril). Ce qui devra notamment inclure la présentation en amont de la COP 26 de contributions nationales (NDC) renouvelées. Aussi, à la veille de la COP 15 sur la biodiversité, le rapport recommande de soutenir l'objectif de protéger 30 % des zones terrestres et océaniques d'ici à 2030, objectif décliné par des « objectifs nationaux appropriés ».

Doubler les financements

Pour financer ces mesures, le rapport identifie six préconisations dont celle de renforcer la coopération fiscale internationale pour contribuer à soutenir les finances publiques ; agir fermement pour alléger les contraintes liées à la dette des pays à faibles revenus et des pays

vulnérables ; et à prendre l'engagement collectif de doubler les finances climat, d'en améliorer la qualité et d'augmenter la proportion de dons. L'objectif étant « d'atteindre et de dépasser l'objectif de 100 milliards de dollars par an », objectif dont l'atteinte sera « essentielle » au succès de la COP 26. « Le G7 a maintenant l'occasion de tracer une ligne de conduite claire pour les trois prochaines années », estime Nicholas Stern, notamment « en travaillant en étroite collaboration avec la présidence italienne du G20 et en s'adressant aux présidences du G7 et du G20 qui suivront en 2022 et 2023 ». Après la pandémie de Covid-19 ayant marqué 2020, « 2021 peut être un tournant vers un avenir plus prospère et plus durable », veut-il croire. Mais cette vision partagée ne pourra prendre place sans des politiques efficaces, relève le document. Parmi elles : s'engager à fixer un « prix élevé » pour le carbone et à éliminer les subventions aux énergies fossiles d'ici à 2025 « au plus tard ».

Noël Ndong

NIGÉRIA/TERRORISME

Suicide du chef de Boko Haram Abubakar Shekau

L'information a été donnée par un groupe djihadiste rival. Abubakar Shekau se serait suicidé lors d'un combat contre un groupe rival.

A en croire un enregistrement audio, Abubakar Shekau Shekau a préféré l'humiliation dans l'au-delà à l'humiliation sur terre. Il s'est donné la mort en déclenchant un explosif, déclare en langue kanuri le chef de l'Iswap, Abu Musab Al-Barnawi, dans cet enregistrement remis. Boko Haram n'a ni confirmé, ni infirmé la mort de son chef. L'armée nigérienne mène une enquête. Dans l'enregistrement, Iswap décrit comment ses troupes, envoyées dans la forêt de Sambisa, dans l'enclave de Boko Haram, ont trouvé Abubakar Shekau et ont engagé le combat.

Abubakar Shekau se serait échappé, et aurait erré à travers la brousse pendant cinq jours. « Néanmoins, les combattants (de l'Iswap) ont continué à le chercher et à le traquer jusqu'à ce qu'ils soient capables de le localiser. Après l'avoir débusqué dans la brousse, ils l'ont sommé, lui et ses partisans, de se repentir, mais Shekau a refusé et s'est donné la mort », raconte la voix. « Nous sommes tellement heureux. Abubakar Shekau s'est rendu coupable d'un terrorisme et d'atrocités inimaginables », poursuit la voix.

Reconnu par l'État islamique, l'Iswap est né en 2016 d'une scission avec Boko Haram. Il reprocherait notamment des meurtres de civils musulmans. Il est devenu le groupe djihadiste dominant dans le nord-est du Nigeria, multipliant les attaques contre l'armée nigérienne. La montée en puissance de l'Iswap est sur le point d'absorber Boko Haram et de prendre possession de ses anciens territoires, s'inquiètent les analystes. Car « si l'Iswap convainc les forces de Shekau de le rejoindre, il contrôlera la majorité des forces ennemies et sera en outre présent dans l'essentiel des zones échappant au contrôle gouvernemental dans le Nord-Est », note Peccavi Consulting, une société d'évaluation du risque spécialiste de l'Afrique. Même si ce groupe devrait convaincre ou combattre d'autres factions de Boko Haram loyales à Abubakar Shekau. Cette hostilité entre les deux groupes pourraient profiter à l'armée nigérienne.

Depuis 2019, l'armée nigérienne s'est retirée des villages et bases de petite importance, pour se retrancher dans des « supercamps », une stratégie critiquée. Elle permet aux djihadistes de se déplacer sans entraves dans les zones rurales. Après sa prise de contrôle de la forêt de Sambisa, fief d'Abubakar Shekau, l'Iswap a envoyé des messages de bienvenue dans son « califat » aux habitants de la région du lac Tchad, aux confins du Nigeria, du Niger, du Cameroun et du Tchad.

N.Nd.

COVID-19

L'Afrique enregistre une augmentation de nouvelles infections

L'Organisation mondiale de la Santé a annoncé, le 8 juin, que le nombre de nouveaux cas au coronavirus a continué de diminuer dans le monde au cours de la semaine passée, à l'exception du continent africain.

« L'incidence mondiale des cas et des décès a continué de diminuer avec 3.718.944 de nouveaux cas hebdomadaires et de 73.807 nouveaux décès, soit une baisse de 15% et de 8% respectivement, par rapport à la semaine précédente », a indiqué l'OMS dans son dernier bulletin épidémiologique hebdomadaire publié mercredi.

Selon l'agence sanitaire mondiale de l'ONU, l'Afrique dépasse pour la deuxième semaine consécutive la barre des 20% de nouveaux cas. Si l'incidence des cas de Covid-19 a baissé dans cinq des six régions sanitaires de l'OMS, l'Afrique a signalé, de son côté, une augmentation des nouveaux cas.

Il y a eu exactement 65.943 nouvelles contaminations dans la région africaine de l'OMS la semaine dernière, portant le total à 3.563.825 cas. Il s'agit d'une augmentation de 25% par rapport à la semaine précédente. La région a ainsi signalé une hausse de l'incidence hebdomadaire des cas de plus de 20% pour une deuxième semaine consécutive.

Dans le même temps, l'incidence des décès a augmenté pour une troisième semaine consécutive,

bien qu'à un taux inférieur. Plus de 1.167 nouveaux décès ont été ainsi recensés sur le continent africain. Il s'agit d'un nombre similaire à celui de la semaine précédente, soit une augmentation de 2% (par rapport à une baisse mondiale de 8%).

Plus généralement, l'incidence des cas a diminué dans cinq des six régions de l'OMS. L'Asie du Sud-Est (-31%) et l'Europe (-17%) ont signalé les baisses les plus remarquées du nombre de nouveaux cas au cours de la semaine passée. La Région des Amériques ainsi que celles de la Méditerranée orientale et du Pacifique occidental ont recensé des chiffres similaires à ceux de la semaine précédente.

S'agissant de la mortalité, elle a augmenté dans la région du Pacifique occidental (+19 %), en Amérique du Nord et du Sud (+4%) et en Afrique (+2%), mais a diminué en Europe (-21%), en Asie du Sud-Est (-21%) et en Méditerranée orientale (-1%). Selon l'OMS, l'incidence des décès est restée stable dans les régions des Amériques, de la Méditerranée orientale et de l'Afrique.

« Malgré la tendance à la baisse de l'incidence mondiale

des cas et des décès pour une sixième et cinquième semaine consécutive respectivement, de nombreux pays dans les six régions ont signalé une augmentation du nombre de cas et de décès », souligne toutefois l'agence onusienne.

Une analyse détaillée du bulletin hebdomadaire montre que l'Inde représente la majorité des cas enregistrés au cours de la semaine écoulée. Même si New Delhi a recensé 914.000 nouvelles infections, il s'agit toutefois d'une baisse de 33% par rapport à la semaine dernière.

Au rang des pays ayant signalé le nombre le plus élevé de nouveaux cas figurent le Brésil (449.478 nouveaux cas ; augmentation de 7%), l'Argentine (212.975 nouveaux cas ; diminution de 3%), la Colombie (175.479 nouveaux cas ; hausse de 17%) et les États-Unis (99.103 nouveaux cas ; baisse de 35%).

Au total, 173.331.478 cas confirmés de Covid-19, dont 3.735.571 décès, sont dénombrés dans le monde. Et à la date du 8 juin 2021, un total de 2.092.863.229 doses de vaccin ont été administrées à travers le monde.

Yvette Reine Nzaba

AFRIQUE – EUROPE

Placer l'éducation au cœur du partenariat pour un avenir meilleur

La pandémie de Covid-19 a aggravé la crise dans le domaine de l'apprentissage en Afrique privant d'école, au début du mois d'avril, plus de 20 millions d'élèves de l'enseignement préscolaire, 160 millions d'élèves du primaire, 56 millions d'élèves du secondaire et 8 millions d'élèves de l'enseignement supérieur.

Au regard de la grande richesse que représentent les jeunes africains dont 450 millions tenteront de trouver un travail, ou chercheront à créer leur propre emploi, l'Union européenne (UE) et l'Union africaine (UA) appellent, dans un article co-signé les commissaires Jutta Urpilainen et Sarah Anyang Agbor, à investir dans l'avenir par la mobilisation des fonds suffisants en faveur de l'éducation, afin de permettre les réformes nécessaires.

« L'UE a l'intention de porter de 7 à 10 % les dépenses consacrées à l'éducation dans les pays partenaires relevant du portefeuille de partenariats internationaux », a indiqué Jutta Urpilainen, commissaire européenne chargée des partenariats internationaux.

Pour sa part, l'Union africaine (UA) encourage ses États membres à augmenter leurs dotations budgétaires en faveur de l'éducation et à améliorer la mobilisation de l'ensemble des ressources nationales.

« Il est essentiel de mobiliser davantage de ressources et d'accroître les dépenses pour permettre la mise en place de

« systèmes éducatifs de qualité et améliorer la résilience face aux chocs futurs », plaide Sarah Anyang Agbor, commissaire de l'Union africaine chargée de l'éducation, de la science, de la technologie et de l'innovation.

Dans le cadre de la stratégie continentale de l'éducation pour l'Afrique (CESA 16-25), l'UE et l'UA entendent mettre à profit la capacité des Technologies de l'Information et de la Communication pour améliorer l'accès aux systèmes d'éducation et de formation en Afrique.

Pour ces deux organismes, outre les modèles d'apprentissage hybrides et l'application des technologies modernes à d'autres aspects de l'éducation, au-delà des résultats attendus, sont essentiels pour garantir la qualité de l'apprentissage tout en palliant les insuffisances en la matière.

Pour y parvenir, les partenariats constitueront un autre élément essentiel de la solution, notamment les partenariats avec la société civile, le secteur privé et les partenaires dans le domaine de l'éducation au niveau mondial.

En effet, la nouvelle stratégie



Sarah Anyang Agbor



Jutta Urpilainen

Europe-Afrique, dans le volet relatif à un partenariat pour une croissance et des emplois durables, l'UE veut mettre un accent particulier sur l'éducation, les compétences, la recherche et l'innovation en Afrique. Il s'agira, selon la commissaire européenne, de trouver des partenariats en vue de développer des approches innovantes et d'obtenir de meilleurs résultats en matière d'apprentissage afin

de répondre aux besoins futurs, y compris dans des domaines émergents tels que le secteur numérique ou les technologies vertes et respectueuses du climat.

« L'UE s'emploiera en priorité à veiller à la disponibilité et à la qualité des enseignants à tous les niveaux de l'enseignement. On estime qu'environ 17 millions d'enseignants seront nécessaires en Afrique

subsaharienne d'ici à 2030 pour parvenir à la mise en place d'un enseignement primaire et secondaire universel », précise Jutta Urpilainen, ajoutant que son organisation est déterminée à travailler avec ses États membres dans un esprit d'« équipe Europe » afin d'obtenir les meilleurs résultats possibles.

Pour l'UE, il est également prioritaire de promouvoir les innovations qui garantissent une prise en compte de la dimension de genre en matière d'éducation en faisant en sorte que les réfugiés, les personnes handicapées et les personnes ayant des besoins spécifiques, de même que les personnes vivant dans des communautés mal desservies, aient aussi accès à l'éducation.

« La réunion sur l'éducation intitulée « Building Skills for the Future », organisée par l'UA, l'UE et l'Unicef en 2020 a constitué une étape importante dans le partenariat entre l'UE et l'UA, ainsi que dans nos travaux conjoints en matière d'éducation », a relevé Sarah Anyang Agbor.

Sarah Anyang Agbor & Jutta Urpilainen

Acquisition de matériels destinés aux clusters chargés de l'accompagnement et de la formation des entrepreneurs du secteur du maïs, de l'agroalimentaire, du bois et de sa transformation



INTPA/BZV/2021/EA-OP/0058

Le Gouvernement de la République du Congo représenté par l'Ordonnateur national du FED, Ministère de l'Economie, du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, envisage d'attribuer un marché pour la fourniture et la mise en service de matériels à destination de clusters dans les secteurs du maïs, de l'aviculture, du miel, de la transformation des fruits et légumes, du bois et de sa transformation, dans différentes localités au Congo financé par le 11e FED.

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu sur le lien suivant du site internet TED eTendering :

<https://etendering.ted.europa.eu/cft/cft-display.html?cftid=8653>

Il peut également être demandé à l'adresse email suivante : DELEGATION-CONGO-BRAZZAVILLE-TENDERS-DEVCO@eeas.europa.eu

La date limite de soumission des offres est fixée au plus tard le 10/08/2021 à 16H00 (heure de Brazzaville).

Les éventuelles informations complémentaires ou éclaircissements/questions seront publiés sur le site internet TED eTendering sur le lien ci-dessus.



SÉNAT

Le procureur sollicite la levée des immunités de Thambwe Mwamba et Éric Rubuye

Ces deux anciens membres du bureau de la chambre basse du Parlement congolais sont cités dans une affaire de « détournement » des fonds de fonctionnement de cette institution.

Le procureur général près la Cour de cassation, Victor Mumba, vient de saisir par écrit le bureau du Sénat pour solliciter la levée des immunités des sénateurs Alexis Thambwe Mwamba et Éric Rubuye.

Selon le réquisitoire du procureur général lu à la plénière du 9 juin à l'hémicycle du Palais du peuple, par le rapporteur de la chambre haute du Parlement, Michel Kanyimbu, les anciens président et questeur du Sénat sont cités dans le détournement des fonds liés principalement au fonctionnement de cette chambre.

Cette action du procureur général près la Cour de cassation lui permettrait donc de poursuivre ces anciens membres du bureau du Sénat, qui sont restés sénateurs alors qu'ils ont quitté le bureau de cette institution.

Il est rappelé que ces deux personnalités visées par le réquisitoire du procureur général avaient quitté le bureau de la chambre haute du Parlement congolais, en démissionnant de leurs fonctions de président et de questeur au mois de février dernier, avant le vote du nouveau bureau, à la suite de la motion introduite contre certains membres de ce bureau.

Lucien Dianzenza

SANTÉ

Tenue de la revue «Après action» des épidémies à virus Ebola

Ouverte depuis le 7 juin à Kinshasa par la vice -ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, Véronique Kilumba, la conférence évaluative sur les différents épisodes d'Ebola qu'a connus le pays, à savoir la 9e, 10e, 11e, et 12e a pour but de renforcer les capacités du pays en matière de préparation, de détection et de réponse aux futures épidémies de la MVE.

La vice-ministre de la Santé publique, Véronique Kilumba a reconnu dans son speech que la RDC est confrontée à de multiples situations d'urgences de santé publique, entre autres les épidémies des maladies infectieuses, notamment la maladie à virus Ebola (MVE) à laquelle le pays est au 12e épisode.

De l'avis de Véronique Kilumba, ces flambées épidémiques, qui constituent une menace pour la sécurité sanitaire nationale et internationale, sont à l'interface entre santé humaine, animale et environnementale. Après la déclaration de la fin de la 11e épidémie de la MVE, le 17 novembre 2020, a-t-elle indiqué, un plan stratégique post-épidémique de 90 jours pour consolider les acquis de la réponse et mieux se préparer à la survenue des éventuelles autres épidémies a été élaboré.

Alors que se préparait la mise en œuvre de ce plan de 90 jours ainsi que la revue «Après action» (RAA), une 12e épidémie de la MVE a été déclarée le 7 Février 2021. Conséquence : cette situation a provoqué une suspension des activités préparatoires de la RAA qui étaient déjà en cours.

La RDC étant engagée dans la mise en œuvre de la feuille de route de la sécurité sanitaire mondiale, il était donc une nécessité pour le pays de faire cette RAA, a déclaré Mme Véronique Kilumba. Auparavant, le représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en RDC a salué cette évaluation qui requiert non seulement la RAA, mais aussi l'évaluation annuelle par le pays, l'évaluation externe et les exercices de simulations. « En RDC, les épidémies d'Ebola se sont succédé ces dernières années et n'ont pas laissé le temps

aux acteurs d'organiser des revues. C'est ainsi que, malgré la pandémie de covid-19, nous nous sommes donné les moyens d'organiser cette RAA. Le moment idéal pour effectuer une RAA est le plus tôt possible ou de préférence dans les trois mois suivant la déclaration officielle de fin de l'épidémie par le ministère de la Santé, en collaboration avec l'OMS, lorsque les intervenants ou acteurs de la réponse ont encore un souvenir frais et précis de ce qui s'est passé », a expliqué Dr Amédée Prospère Djinguemde.

Notons que cet atelier qui réunit les médecins, les directeurs centraux, le secrétaire général à la Santé, Hygiène et Prévention ainsi que les partenaires et les bailleurs internationaux du ministère de la Santé publique, va se clôturer le 10 juin.

Blandine Lusimana

ERUPTION VOLCANIQUE DE NYIRAGONGO

Guy Loando mobilise ses troupes pour les sites d'hébergement

Faisant partie de la délégation gouvernementale ayant accompagné le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde, le ministre d'Etat, ministre de l'Aménagement du territoire, Guy Loando Mboyo, a saisi cette occasion pour échanger avec le personnel de la division provinciale de son ministère à Goma

Au cours d'une séance de travail à bâtons rompus avec les cadres et agents de la division provinciale de son ministère, Guy Loando les a d'abord mobilisés afin de mettre en place une équipe spéciale qui devra travailler avec ses experts pour trouver de nouveaux sites en vue de relocaliser les évacués. Pour ce faire, il a donné des orientations claires et fermes en rapport avec la mission lui confiée par le chef du gouvernement Jean-Michel Sama Lukonde pour une gestion efficiente de la relocalisation des familles évacuées et qui ont perdu leurs logements. Cet échange a également permis à Guy Loando d'être au parfum de leurs préoccupations. Sur le champ, le patron de l'Aménagement du territoire en RDC a résolu certains problèmes, question de permettre à ces cadres et agents, dévoués malgré les conditions précaires de vie et de travail, de donner le meilleur d'eux-mêmes pour le décollage de ce secteur porteur de développement.

Le premier problème à être résolu immédiatement par Guy Loando au bénéfice du personnel de son ministère à Goma, c'est de le doter d'un moyen de locomotion. C'est ainsi qu'il a mis à leur disposition un bus. Des applaudissements des cadres et agents ne se sont pas fait attendre à la dotation que le ministre de tutelle leur a faite.

Visitant les installations de sa division provinciale à Goma, Guy



Guy Loando visitant les sites ravagés par le volcan à Goma/DR

Loando s'est rendu compte que le cadre de travail n'est pas approprié pour un bon rendement. Promiscuité des locaux, manque des fournitures et équipements des bureaux, un personnel pléthorique et impayé, A tous ces desiderata, il a promis d'apporter des solutions dans un bref délai. Cette visite a été un réconfort et un soutien pour les cadres et agents de la division provinciale de l'Aménagement du territoire à Goma. Ils n'ont pas caché leur satisfaction à travers le chef de bureau Bakwaluke Leonce : «Nous

avons écouté le ministre et nous avons été très contents parce que c'est la toute première fois que nous le rencontrons. Le ministre nous a rassuré que les choses vont marcher. Nous lui avons présenté notamment le problème des matriculés qui ne sont pas mécanisés et des nouvelles unités. Il nous a promis d'en trouver des solutions», a-t-il déclaré tout en saluant le dynamisme du ministre d'Etat, Guy Loando: « Nous sommes très ravis parce que nous savons qu'aujourd'hui avec le ministre qui est effectivement

actif; nos conditions seront améliorées. Nous avons fait trois ans sans salaire mais nous sommes tout le temps au bureau, nous venons à pied, nous manquons des fournitures de bureau, nous manquons même des papiers pour l'impression des rapports. Malgré cela, on se démerde pour venir au travail à pied et nous sommes là depuis trois ans ».

Visite des sites touchés par le volcan Nyiragongo

Après la séance de travail avec le personnel de la division pro-

vinciale de l'Aménagement du territoire à Goma, Guy Loando accompagné des experts de son ministère, des agents de la protection civile et de l'observatoire volcanologique de Goma, s'est rendu dans le territoire de Nyiragongo pour, entre autre, évaluer les dégâts sur l'espace physique qu'occupaient les populations évacuées, identifier le type des maisons qu'elles occupaient, écouter le point de vue des autochtones sur l'option de la relocalisation de ces populations qui reviennent timidement dans leurs espaces de vie, et faire des projections sur les espaces physiques qui pourront être choisis et aménagés en vue d'accueillir toutes les familles qui ont perdu leurs toits. C'est ainsi que le ministre d'Etat a visité tour à tour les groupements de Kibati, Munigi, le village de Mugerwa et l'école conventionnée catholique Kahembe dans l'agglomération de Munigi situés tous dans le territoire de Nyiragongo.

Pour le ministre d'Etat, ministre de l'Aménagement du territoire, Me Guy Loando, pour réussir la relocalisation de ces populations, il faut une approche participative et inclusive quand la question sera abordée après l'identification et l'aménagement des sites qui vont les accueillir et anticiper avec une solution définitive qui passera par un plan provincial de l'aménagement du territoire.

B.L.

TROISIÈME VAGUE DE COVID-19

Gentiny Ngobila insiste sur le respect des mesures barrières

En attendant les mesures complémentaires qui seront édictées par le gouvernement, le gouverneur a dit instruire le commissaire provincial de la Police nationale congolaise à assurer le contrôle strict de premières mesures que sont le port obligatoire du masque, le lavage régulier des mains, la distanciation physique, etc.

Dans son message à la population kinoise, le gouverneur de la ville-province de Kinshasa, Gentiny Ngobila Mbaka, a appelé au respect des mesures barrières en vue de faire face à la troisième vague de la pandémie de covid-19 déclarée en République démocratique du Congo (RDC) dont l'épicentre est la capitale. « *Au regard du dernier bulletin de la situation sanitaire fourni par la Coordination de prise en charge des personnes atteintes de covid-19 en RDC, les services compétents confirment que la situation épidémiologique est entrée dans une phase alarmante depuis le mois de mai. Et la moyenne de cas par jour a quadruplé* », a fait savoir le gouverneur Ngobila.

Le gouverneur exhorte, par ailleurs, les Kinois à l'observance des mesures barrières édictées pour lutter contre cette pandémie. Ainsi, a-t-il dit, je vous exhorte à la stricte observance des mesures barrières édictées par les autorités sanitaires pour limiter la propagation de la pandémie. Ces mesures sont notamment le lavage régulier des mains

avec du savon ou une solution hydro-alcoolique ; le port correct et obligatoire du masque dans les lieux publics, dans les taxis et transports en commun; la prise de température avant l'accès en des lieux publics et la distanciation physique.

Il y a également l'interdiction des activités publiques comme les marches publiques, les productions artistiques et les Kermesses ; les cérémonies festives et les réunions de plus de vingt personnes. Il est aussi indiqué que les compétitions sportives se font à huis-clos, alors que le transport des dépouilles mortelles se fait directement de la morgue au lieu d'inhumation, sans veillées mortuaires. Le fonctionnement des églises est soumis au strict respect des gestes barrières ; ainsi que le respect du couvre-feu, la circulation pendant ces heures étant autorisée seulement aux personnes munies de l'autorisation spéciale de l'autorité provinciale, à l'exception des personnes se trouvant dans la situation d'urgence sanitaire. « *En attendant l'annonce éventuelle des mesures complémentaires par le gouvernement national, je vous exhorte*

à respecter le couvre-feu instauré par le président de la République, Son Excellence M. Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, Chef de l'Etat, qui va de 22 heures à 4 heures du matin », a souligné Gentiny Ngobila, qui a dit instruire, à cet égard, le commissaire provincial de la Police nationale congolaise à assurer le contrôle strict de présentes mesures.

Il est, en effet, rappelé que la RDC est touchée par la troisième vague de la pandémie de covid-19, avec la ville de Kinshasa comme épicentre de cette maladie. Le ministère national chargé de la Santé publique a alerté, dans son message le 3 juin, sur une augmentation exponentielle de cas de covid-19 dans le pays, et plus particulièrement dans la ville capitale. Depuis le début de la pandémie déclarée le 10 mars 2020, le cumul est de 23.468 cas confirmés pour Kinshasa. Cette troisième vague, a fait savoir le gouverneur Ngobila, causée par des variants indien et sud-africain, s'avère dangereuse et touche déjà des familles à Kinshasa.

Lucien Dianzenza

Trois cent trente-trois cas positifs enregistrés à Kinshasa

Depuis la déclaration de la covid-19, la ville de Kinshasa demeure toujours le foyer de cette pandémie. Avec la survenue de la troisième vague, la métropole n'a pas perdu sa place. La situation épidémiologique du 8 juin note que la RDC a enregistré trois cent soixante-dix-neuf nouveaux cas de contamination par covid-19 dont trois cent trente-trois à Kinshasa.

Après Kinshasa, la province du Kongo central a recensé dix-huit cas, quinze cas positifs dans la Tshopo, onze au Nord-Kivu, un dans le Haut-Uélé et un au Nord-Ubangi. Les tests ont été réalisés sur les deux mille cinq cent onze échantillons reçus pour l'analyse biologique à l'INRB. Le nombre total de cas positifs au nouveau coronavirus en RDC est de trente trois mille neuf cent cinquante-cinq.

Quatre nouveaux décès parmi les cas confirmés de covid-19 ont été rapportés à Kinshasa. Le total de cas mortels à la date du 8 juin est de huit cent vingt et un décès. Ce qui représente un taux de létalité de 2,4 %. Selon la mise à jour du 8 juin, aucun patient supplémentaire n'est sorti guéri ni des centres de traitement de covid-19 ni à domicile, dans les zones de santé. Le cumul de personnes guéries en RDC est de vingt-sept mille sept cent quatre-vingt-quatorze. Le taux de guérison est de 82%.

S'agissant de la vaccination, les données disponibles fournies jusqu'au 8 juin indiquent un cumul de vingt-neuf mille deux cent soixante-deux personnes déjà vaccinées en RDC avec la première dose du vaccin Astra Zeneca depuis le 19 avril. Ces données viennent d'un total de deux cent cinquante-six sites de vaccination fonctionnels de Kinshasa qui ont vacciné, en somme, quinze mille quatre cent quatre personnes et des six autres provinces ayant lancé leurs campagnes de vaccination contre le coronavirus, à savoir Haut-Katanga avec cinq mille trois cent soixante et un vaccinés, Nord-Kivu deux mille sept cent onze, Kongo central deux mille deux cent cinquante-sept, Lualaba deux mille vingt-neuf, Sud-Kivu mille cent soixante-trois et Haut-Uélé avec trois cent trente-sept.

Blandine Lusimana

Les familles Okollo Olyba et Ingoba ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur père, fils, oncle Okollo Olyva Rock Symphorien, survenu le 5 juin 2021. La veillée mortuaire se tient au n° 115 de la rue Oboya à Talangai (arrêt général Adoua). La date de obsèques sera communiquée ultérieurement.



Florent Sogni Zaou, journaliste, la famille Sogni, les membres de la famille paternelle et maternelle, neveux et nièces ont la vive douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur frère et oncle Tati Sogni Alexandre, le 2 juin 2021 à Pointe-Noire, des suites d'une courte maladie. La veillée mortuaire a lieu non loin du collège Grégory en allant au quartier Tchali. La date de l'inhumation sera fixée ultérieurement.

RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE POINTE-NOIRE
B.P. 689 - TEL 94 05 33
RÉPUBLIQUE DU CONGO

SOCIÉTÉ «BUSINESS PROJET»
Quartier Warf,
Pointe-Noire

V/REF :
N/REF : CG/PNR/16 B 876 - 21 DA 182

Le Greffier du Tribunal de Commerce de POINTE-NOIRE certifie qu'il a reçu le 07/06/2021,

P.V. d'assemblée du 03/06/2021
-Mis en veilleuse de la société.

Concernant la société
SOCIÉTÉ «BUSINESS PROJET CONGO»
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE UNIPERSONNELLE
Quartier Warf,
Pointe-Noire
CONGO

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 21 DA 182, le 07/06/2021
R.C.C.M. POINTE-NOIRE (CO/PNR/16 B 876)



AMICAUX FIFA

Les Diabes rouges battent le Mena 1-0 en amical

A Antalya, les Diabes rouges ont battu le Niger, le 9 juin, en match amical sur le score d'un but à zéro.

Guy Mbenza a inscrit l'unique but de la rencontre à la 31^e sur un service de David Sambissa.

Le latéral gauche de Cambuur faisait ses débuts en sélection, pour ce match non officiel, au même titre que Bitsindou Scott, titulaire devant la défense, Antoine Makoumbou et Yann Mabella, entrés en jeu.

Bravo à Paul Put qui a remporté son premier match. Le technicien belge va désormais pouvoir se mettre au travail avec son groupe pour une semaine. L'effectif, relativement étoffé désormais, sera renforcé dans les prochaines heures par Romaric Etou (Dila Gori/Géorgie) et Dua Ankira (Difaa Hassani Jadidi/Maroc).

Gardiens: Christoffer Mafoumbi (FC Mosta/1^{re} division/Malte), Pavelh Ndzila (Etoile du Congo), Trey Vimalin (Reims B/4^e division/France), Prince Koubassanath (Trepça 89/1^{re} division/Kosovo)

Défenseurs: Béranger Itoua (SC Sohar/1^{re} division/Oman), Raddy Ovouka (Heart of Oak/1^{re} division/Ghana), Baron Kibamba (Séville B/3^e division/Espagne), David Sambissa (fin de contrat à Cambuur/2^e division/Pays-Bas)

Milieux: Christopher Missilou (fin de contrat à Northampton/3^e division/Angleterre), Prestige Mbougou (Metalac/1^{re} division/Serbie), Durel Avounou (Le Mans/3^e division/France), Antoine Makoumbou (Tabor Sezana/1^{re} division/Slovénie), Makouta (Braga/1^{re} division/Portugal), Bitsindou (Lierse/2^e division/Belgique)

Attaquants: Kévin Koubemba (fin de contrat à Sabah/Azerbaïdjan), Prince Ibara (Beerschot/1^{re} division/Belgique), Guy Mbenza (Antwerp/1^{re} division/Belgique), Yann Mabella (Racing Union/1^{re} division/Luxembourg), Mavis Tchibota (Ludogorets/Bulgarie)

Camille Delourme

La RDC face au Mali après la défaite devant la Tunisie

Battus au terme du premier match de la trêve Fifa par les Aigles de Carthage de la Tunisie, les Léopards affrontent les Aigles du Mali en deuxième match de ce stage à Tunis qui lancent la préparation des éliminatoires de la Coupe du monde Qatar 2022.

Les Léopards de la République démocratique du Congo (RDV) s'opposent, 11 juin, à Tunis aux Aigles du Mali en match amical de répétition Fifa. Cette deuxième rencontre des Fauves congolaises sous l'ère du nouveau sélectionneur, l'Argentin Hector Cuper, marquera la fin du stage de préparation des Léopards après la défaite de zéro but à un du 5 juin dernier au stade Radès, face aux Aigles de Carthage de la Tunisie. Le technicien argentin ancien sélectionneur des Pharaons d'Egypte va peut-être remanier un peu son onze de départ par rapport au premier match.

Face à la Tunisie, la RDC a débuté avec le gardien Siadi Baggio, et dans le champ, les latéraux Nsakala à gauche et Mukoko Amale à droite, Marcel Tisserand et Chris Mavinga dans l'axe. Le défenseur de Toronto FC à la Major League Soccer (MLS) américaine a retrouvé la sélection après pratiquement cinq ans, et curieusement placé dans la charnière centrale de la défense avec le capitaine Marcel Tisserand, lui

qui a joué une ou deux fois sous le sélectionneur Florent Ibenge sur le flanc gauche. Au milieu de terrain, on a noté la première titularisation d'un certain Pelly Ruddock Mpanzu, récupérateur « box to box » de Luton Town en Championship (D2 anglaise), Mukoko Tonombe, Samuel Moutoussamy, Gael Kakuta et Chadrac Akolo, et devant, Cédric Bakambu. Clairement, la RDC a joué dans un dispositif tactique assez offensif de 4-2-3-1. Mais l'on a noté que quatre ou cinq joueurs jouaient pour la première fois ensemble, notamment le gardien Siadi, Mavinga, Pelly Ruddock Mpanzu, Mukoko Tonombe et Mukoko Amale.

Du côté tunisien, on signale surtout les débuts d'Hannibal Mejbri, la pépite de Manchester United, entré en deuxième période qui a causé des misères au milieu de terrain congolais, timoré et peu créatif. Les Léopards n'ont tiré aucune fois en deuxième période, incapables de se créer des occasions de but, et même dominés à souhait. C'est avant à la 45^e mi-

nute que les Aigles de Carthage du sélectionneur Mondher Kebaier inscrivaient l'unique but de la partie par Naïm Sliti après avoir effacé Mukoko Tonombe et ajusté le gardien de but Baggio Siadi d'une frappe sèche de gauche à l'entrée de la surface de réparation.

Contre les Aigles du Mali récemment battus de peu par les Fernecs d'Algérie par zéro but grâce à un but de Riad Marhez, les Congolais devront faire preuve d'abnégation et de détermination. Le sélectionneur Hector Cuper a débuté son coaching de la RDC par une défaite. Face aux Maliens, il faudrait revoir les failles, faire un choix judicieux des joueurs qui respecteront les consignes tactiques. Signalons que ce stage dans la capitale tunisienne des Léopards lance la préparation pour les éliminatoires de la Coupe du monde Qatar 2022. La RDC partage son groupe avec la Tanzanie, le Bénin et Madagascar. Les Léopards ouvrent le bal en septembre face aux Taifa Stars de la Tanzanie.

Martin Engimo

FOOTBALL-TRANSFERTS

Tisserand convoité en Allemagne, Mfulu intéresse Valence, Kayembe quitte Eupen

C'est déjà le mercato d'été en Europe. Et les joueurs congolais sont susceptibles de bouger. L'on apprend que le défenseur central Marcel Tisserand (28 ans), arrivé en été 2020 à Fenerbahçe en provenance de Wolfsburg en Allemagne, pourrait revenir en Allemagne.

Le joueur formé à Monaco et où il a signé son premier contrat pro, avant de passer par Lens, Toulouse en France, ainsi qu'Ingolstadt et Wolfsburg en Allemagne a tenté une aventure en Turquie. Sa prestation dans le championnat turc a visiblement tapé dans l'œil de certains clubs de la Bundesliga. L'Eintracht Francfort, l'Union Berlin et Stuttgart VfB où évolue son compatriote Silas Wamangituka (de son vrai nom Katompa) s'intéresse à lui. Et selon Transfertmarkt, sa valeur marchande est estimée à 3,4 millions d'euros.

Le milieu défensif international congolais d'Elche en Liga Santander (D1 Espagnole) Omenuke Mfulu (27 ans) a apparemment marqué les esprits. Il a participé au maintien du club dans l'élite du football espagnole et il s'attire l'attention de certains clubs, notamment Lorient et Bordeaux en France, Panathinaïkos en Grèce et Valence FC en Espagne, rapporte Footmercato. Mais Elche n'a pas encore réagi quant à l'avenir du joueur qui n'avait qu'une saison de contrat. Omenuke Mfulu n'a pas



été convoqué par le nouveau sélectionneur des Léopards de la RDC, Hector Cuper, pour le stage de Tunis. Mais une certaine opinion sportive congolaise pense qu'il pourrait avoir sa place dans la sélection RD-congolaise.

Pour sa part, le milieu international Edo Kayembe ne pourra pas rester à Eupen en D1 Belge. Lui et l'attaquant binationnel Julien Ngoy sont mis sur la liste des joueurs libérés par Eupen à cause des problèmes financiers émanant de la décision des investisseurs qataris à la suite de la pandémie de covid-19 ; ils font partie de gros salaires d'Eupen. L'entraîneur espa-



gnol du club et le directeur sportif sont aussi partis du club, qui, pourtant, a fait une saison satisfaisante : 12^e au classement de la Jupiler Pro League (D1 Belge) avec 42 points, et demi-finaliste de la Coupe nationale. Edo Kayembe, pour sa part, a disputé 28 matchs et une passe décisive, et Julien Ngoy a fini la saison avec 35 matchs pour 6 buts et une passe décisive, toutes compétitions confondues.

Le milieu de terrain Merveille Biankadi a prolongé à Munich 1860, actuellement en D3 Allemagne. L'ancien joueur d'Hansa Rostock y a été prêté par son club, Heidenheim (D2



Allemagne), après un premier prêt à l'Eintracht Braunschweig. Il a disputé 24 matchs avec Munich 1860 pour 2 buts marqués. Et le milieu défensif international congolais Wilson Kamuvuaka (31 ans) intéresse Kaiserslautern (D3 Allemagne) après une saison convenable à Duisbourg (D3 Allemagne). Formé à Cologne, l'ancien joueur de Darmstadt a disputé 28 matchs pour 3 buts toutes compétitions confondues.

Arrivé en fin de contrat le 30 juin, Firmin Mubele va quitter Toulouse FC où il n'a joué la moindre minute sous l'entraîneur Patrice Garande, depuis son retour de prêt en 2018 d'Astana FK au Kazakhstan. L'on apprend qu'il pourrait se diriger vers la Turquie où son agent aurait pignon sur rue.

M.E.



MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT, DE L'ÉQUIPEMENT DU TERRITOIRE, DES GRANDS TRAVAUX



DELEGATION GÉNÉRALE AUX GRANDS TRAVAUX

COORDINATION TECHNIQUE

PROJET DE DÉVELOPPEMENT URBAIN ET DE RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRÉCAIRES (DURQuaP)



NOTICE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (NIES) RELATIF AUX TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE L'AVENUE CHARLES DE GAULLE PAR PAVAGE DANS LE QUARTIER MBOUKOU A POINTE NOIRE.

RESUME NON TECHNIQUE

Juin 2021

Contexte et objectifs de la NIES

Ce Projet de Développement Urbain et de Restructuration des Quartiers Précaires (DURQuaP) initié par le gouvernement congolais et cofinancé par la Banque Mondiale et le gouvernement congolais vise à : (i) améliorer l'accès aux infrastructures et services de base pour les populations vivant dans les quartiers précaires des villes ciblées à Brazzaville (Moukoundzi- Ngouaka et Soukissa) et Pointe-Noire (Mboukou et Tchiniambi 1); (ii) Renforcer les capacités du Gouvernement et des municipalités en matière de restructuration urbaine.

Il est prévu, dans le cadre du projet, notamment dans la composante 1 « intégration et restructuration des quartiers », l'aménagement par pavage de 20 km des voiries structurantes, ainsi que le drainage des eaux pluviales dans sa deuxième phase, dans les quatre quartiers précaires cibles de Brazzaville et Pointe Noire. La mise en œuvre de ce sous-projet affectera de façon significative les ressources naturelles et les hommes, selon l'importance des activités et les milieux dans lesquels elles s'exercent.

Selon le screening environnemental et social y relatif réalisé, ce projet est classé en catégorie B. Ainsi, conformément à la réglementation nationale en matière de gestion environnementale (Décret n° 2009-415 du 20 novembre 2009, fixant le champ d'application, le contenu et les procédures de l'étude et de la Notice d'Impact Environnemental et Social en République du Congo) et aux politiques de sauvegardes environnementales et sociales de la Banque mondiale (en particulier la PO 4.01 relative à l'évaluation environnementale), l'exécution de ces travaux nécessitent la réalisation de la Notice d'Impact Environnemental et Social (NIES).

Approche méthodologique

La méthodologie utilisée dans le cadre de cette étude s'est articulée autour des axes suivants :

- Revue documentaire ;
- Enquête de terrain ;

- Consultation du public ;
- Analyse des données ;
- Rédaction du rapport ;
- Soumission du rapport à la validation.

II. Cadre politique, juridique et institutionnel de mise en œuvre du projet

Cadre politique national

Au titre du cadre politique, le Congo dispose des documents ci-après :

- le Plan National d'Action pour l'Environnement (PNAE) ;
- le Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT) ;
- le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) ;
- la Politique et Stratégie Nationale en matière d'Hygiène.

Cadre politique international

Les politiques opérationnelles de la Banque mondiale qui s'appliquent dans le cadre de ce projet sont :

- la PO4.01 relative à l'évaluation environnementale ;
- la PO4.12 portant sur la réinstallation involontaire ;
- la PO4.11 concernant les biens culturels.

Cadre juridique national

Le Congo dispose de plusieurs lois et règlements concernant la gestion de l'environnement.

Ainsi, nous pouvons noter parmi les textes suivants :

- la Constitution du 06 novembre 2015 ;
- la loi 003/91 du 23 avril 1991 sur la protection de l'environnement et des lois sectorielles. Cette loi est complétée par les textes d'application ;
- la loi n° 13-2003 du 10 avril 2003 portant code de l'Eau ;
- le décret 2009-415 du 20 novembre 2009 fixant le champ d'application, le contenu et les procédures des études et notices d'impact environnemental et

social en République du Congo ;

- l'arrêté n° 4406/MTE/Cab du 1er avril 2004 fixant les conditions d'agrément pour la réalisation des évaluations environnementales et sociales.

Quelques textes relatifs au cadre de Gestion Environnementale et Sociale (extraits du rapport final du CGES, 2014/PRQP) énumérés ci-dessous sont applicables au présent projet, à savoir :

- la loi N° 13-2003 du 10 avril 2003 portant Code de l'Eau ;

- le décret N° 85/723 du 17/05/85 déterminant les conditions d'exploitation des carrières ;

- la loi n°9-2004 du 26 mars 2004 portant code du domaine de l'Etat.

Cadre juridique international

Le Congo a souscrit à plusieurs textes internationaux, ce à travers la signature des conventions internationales dans les domaines de l'industrialisation, la gestion des déchets spéciaux et autres déchets, l'eau, les changements climatiques. Le pays n'a pas souscrit aux textes internationaux portant sur les ressources énergétiques et minières et l'urbanisation.

Analyse comparative de la réglementation congolaise et des politiques de la Banque mondiale

L'analyse entre la réglementation congolaise dans le secteur de l'environnement et les Politiques Opérationnelles de la Banque mondiale (BM) permet de noter qu'il existe une concordance entre la politique nationale sur l'évaluation environnementale et la Politique Opérationnelle PO 4.01 de la BM. Toutefois, il est essentiel de relever qu'un renforcement des capacités (humaines, techniques, de gestion) devrait être fait au niveau de la Direction Générale de l'Environnement, afin que celle-ci joue pleinement son rôle.

Cadre institutionnel

Sur le plan institutionnel et en rapport avec certaines de leurs attributions (préparation de DAO, procédures de conduite des EIES, application de la réglementation en matière d'exploitation des mines, des carrières, mise en œuvre des projets de santé, du foncier, valorisation des matériaux locaux, sécurisation des personnes et leurs biens), les structures citées ci-dessous sont impliquées dans la mise en œuvre du projet de pavage des voiries urbaines de Pointe-Noire. Il s'agit des Ministères en charge des secteurs ci-après : Aménagement du Territoire et Grands Travaux ; Economie Forestière ; Energie et Hydraulique ; Mines et Géologie ; Construction, Urbanisme et Habitat ; Affaires Foncières et Domaine Public ; Intérieur et Décentralisation ; Enseignement Primaire et Secondaire chargé de l'Alphabétisation ; Santé et Population ; Equipement et Entretien Routier.

III- Présentation du projet

Dans le cadre du projet de construction des voiries urbaines par pavage à Pointe-Noire, les travaux seront axés entre autres sur :

- la réalisation d'une chaussée dont la largeur entre bordures de trottoirs est au moins égale à six (06) mètres et présente un profil en travers à dévers unique de trois pourcent (3%) de pente ;

- les trottoirs de largeur variable selon le cas, avec un dévers unique d'un à quatre pourcent (1 à 4%).

- le revêtement des voies concernées en pavés de béton de type TRIEF sinusoidaux, autobloquants à épaulement et emboîtement de 20 x 20 x 11 ;

- les couches de fondation et de base

- l'épaisseur du lit de pose de 3 cm au minimum et de 5 cm au maximum.

Par ailleurs, les travaux d'assainissement consisteront à :

- réaliser le long d'un côté des rues, un ouvrage constitué de caniveaux recouverts de dalettes amovibles, de fossés bétonnés ;

- remettre en état le réseau d'assainissement existant en curant les ouvrages de drainage, en réhabilitant ou en renforçant certaines parties des ouvrages existants ;

- réaliser des caniveaux exutoires et autres ouvrages d'assainissement.

IV- État initial de l'environnement de la zone du projet

Le milieu récepteur du projet est caractérisé par une pluviométrie moyenne de 1300 à 1400 mm avec une température moyenne de 21°C. En ce qui concerne la pollution atmosphérique, plus le trafic des véhicules est important, plus il est également important. Ce trafic de véhicule occasionne également de profondes nuisances sonores.

Quant aux sols, ils sont ferrallitiques et sensibles à l'érosion. La végétation est caractérisée par des graminées et la faune est composée par des micro-organismes à la fois terrestres et aquatiques, ainsi que des vertébrés et des invertébrés.

En ce qui concerne la zone d'influence directe du projet, il a été noté des excroissances de bâtis (clôture en briques, quelques maisons, des bétons de forme et dallages divers) ; des activités génératrices de revenus (essentiellement des points de vente qui sont des hangars en tôle ou en planches) et les réseaux avec un nombre d'importants de poteaux électriques ; des tuyaux de La congolaise des eaux (LCDE), de l'Énergie électrique du Congo (E2C) et de la fibre optique.

Enjeux environnementaux et sociaux

L'analyse de l'état initial de la zone d'étude fait ressortir les enjeux environnementaux et sociaux suivants :

- la perte d'actifs bâtis, des activités économiques et des réseaux de concessionnaires (LCDE et E2C) dans les emprises de la voie à aménager ;

- la préservation du cadre de vie et de la santé des populations riveraines ;

- l'amélioration du transport et la bonne accessibilité des populations dans le quartier concerné ;

- la présence et l'état de dégradation avancée de l'exutoire ;

- le déversement des eaux usées des parcelles dans les rues ;

La réduction des cas d'inondation dans le quartier ;

- Etc....

V- Participation du public

L'enquête publique et la consultation publique ont été menées conformément au Décret n° 2009-415 du 20 novembre 2009, fixant le champ d'application, le contenu et les procédures de l'étude et de la Notice d'Impact Environnemental et Social (NIES), à travers des séances de travail avec les autorités politiques (Secrétaire Général de la Préfecture, Maire de l'Arrondissement 3 Tié-Tié et les collaborateurs du Maire de l'arrondissement concerné, les représentants des administrations décentralisées (Environnement, Travaux Publics et Entretien Routier) et les concessionnaires de réseaux (LCDE) d'une part, et des réunions à l'arrondissement 3 Tié-Tié sous la forme de focus group.

Les principales préoccupations des différentes parties prenantes, peuvent se résumer ainsi que suit :

- Autorités politiques et administratives : soucieux de l'amélioration de vie de leurs administrés, le projet est pour les autorités, une opportunité en vue de répondre aux attentes des populations, en leur offrant un cadre de vie décent, source d'amélioration des conditions de vie et un créneau pour les jeunes de ces quartiers, pour accéder dans le monde du travail. Car pour les autorités, offrir aux jeunes des opportunités d'emplois est un défi qui intègre fondamentalement le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté.

- Populations riveraines : Comment sortir des conditions d'existence actuelles des populations de l'Avenue Charles de GAULLE telle est l'éternelle question qui alimente le plus souvent, les échanges avec ces habitants. De ce fait, le projet leur permettra de sortir de la précarité dans laquelle elles sont plongées avec leur lot de maux tels que : les maladies hydriques, le cloisonnement des quartiers, la difficulté d'accès aux services de base de qualité, le faible développement économique de leur quartier. Et ces maux sont pour l'heure, le souci au quotidien des riverains.

Il ressort de ces consultations publiques que le projet DURQuaP, par la construction des 520 ML de voirie de l'Avenue Charles De Gaulle par pavage au quartier Mboukou, Pointe-Noire a fait l'objet d'une adhésion sans faille tant par les autorités que par les populations riveraines au projet, car il est une opportunité pour le développement de ce quartier.

VI- Impacts environnementaux et sociaux et mesures de bonification et d'atténuation

Impacts positifs

Au nombre des impacts positifs significatifs liés à la mise en œuvre du projet, l'on peut noter :

-- la création d'emplois temporaires, avec le recrutement de la main d'œuvre locale ;

- l'amélioration de la qualité du paysage, du cadre de vie et des sols ;

- le développement d'activités génératrices de revenus ;

- l'animation de la vie sociale et le développement des relations interpersonnelles ;

- l'amélioration de l'insécurité dans ces quartiers ;

- l'amélioration de l'éclairage public ;

- l'essor de l'activité locative ;

- l'extension des réseaux divers concessionnaires ;

- l'amélioration du cadre de vie ;

- l'amélioration de la mobilité urbaine ;

- la revalorisation des parcelles et la prévention de l'occupation de l'espace public ;

- la réduction des cas d'inondation dans le quartier.

Impacts négatifs

En ce qui concerne les impacts négatifs du projet, il convient de noter

- l'augmentation des particules (poussière) ;

- les nuisances sonores et olfactives ;

- l'augmentation des risques d'érosion des sols ;

- les risques de pollution du sol et de l'eau ;

- les difficultés d'accès aux logements,

- la perturbation des activités économiques et la destruction des équipements situés à proximité ou sur la voie ;

- la perturbation de la circulation routière et le risque d'accident ;

- la perturbation des activités économiques situées à proximité de la voie à aménager ;

- la destruction des excroissances des habitats ;

- l'augmentation des prix des loyers après la réalisation des travaux

- le risque de dommages aux réseaux de concessionnaires (LCDE, E2C) ;

- les risques de transmission de maladies (IST et VIH-SIDA) et de la COVID 19 ;

Mesures de bonification

Comme mesures de bonification des impacts positifs du projet sur l'environnement, il est recommandé :

- la priorisation de la main d'œuvre locale et celle féminine à compétence égale ;

- la libération des emprises par les constructions des habitations souvent de fortune, servant de points de vente ou de débits de boisson ;

- l'implication véritable du Comité de Gestion de Développement Communau-

taire (CGDC), des autorités locales et des groupes d'intérêt dans la mise en œuvre du projet, en tenant compte du genre ;

- l'implication effective et durable des différents services techniques de la Mairie de l'Arrondissement 3 (Tié-Tié) et leur renforcement en capacités et techniques ;
- la sensibilisation des populations à la bonne gestion des ouvrages d'assainissement et à la sécurité routière ;
- l'entretien périodique des voiries et des ouvrages de drainage et d'assainissement, avec le balayage et le désensablement réguliers de la voie ;
- le développement des opérateurs de pré-collecte ;
- la mise à contribution d'AVERDA dans le ramassage des ordures ;
- la mise en place d'un éclairage public le long des voies à aménager ;
- la mise en place de ralentisseurs, afin d'éviter tout excès de vitesse de la part des automobilistes, surtout au niveau des équipements publics ;
- l'implication et l'association des jeunes ayant été formés aux techniques de pavage et des responsables techniques de la Mairie de l'Arrondissement concerné, dans l'entretien périodique de la voie et des ouvrages ;
- Entretien régulier des caniveaux et de l'exutoire.

Mesures d'atténuation

Les mesures d'atténuation des impacts négatifs du projet seront entre autres :

- l'arrosage périodique des plates-formes et la mise en place d'une bâche de protection sur les camions transportant les matériaux (sables, ciments, etc.) ;
- la réalisation des travaux entre 08 h 00 et 18 h 00, et le respect de la quiétude des riverains par les employés ;
- la stabilisation des talus à risques par des perrés maçonnés, l'engazonnement des talus, la surveillance des mouvements des différents engins et autres matériels de chantier, et la sensibilisation des conducteurs des engins sur la sécurité routière ;
- le stockage des huiles et produits chimiques sur des aires appropriées ;
- l'entretien des engins limité à des aires définies pour cet usage, et la collecte, le stockage temporaire et l'élimination dans les conditions acceptables pour l'environnement des huiles usagées ;
- l'aménagement de couloirs de passage pour faciliter le déplacement des riverains et l'accès à leurs maisons ;
- la mise en place d'une signalisation adéquate à l'entrée des zones d'habitations et l'installation de panneaux d'interdiction de klaxonner à proximité des équipements sensibles ;
- l'aménagement d'aires de vente de denrées alimentaires sur le chantier et l'équipement du chantier d'un dispositif médical ; le port obligatoire d'équipements de protection individuelle adéquat ;
- la réglementation de la circulation des personnes et des véhicules sur le chantier et à proximité ;
- la destruction des excroissances de bâtis en accord avec les propriétaires et ce, sous la supervision de la mairie de l'Arrondissement 3 Tié-Tié ;
- l'implication des concessionnaires de réseaux (notamment, LCDE et E C), avant l'entame des travaux.
- la sensibilisation des ouvriers sur les mesures sécuritaires et sanitaires (IST VIH SIDA, CORONA Virus, et autres maladies transmissibles).

VII- Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES)

Arrangements institutionnels pour la mise en œuvre du PGES

L'organisation suivante est proposée pour la mise en œuvre du PGES du projet :

- Maîtrise d'ouvrage : Mairie de Pointe-Noire ;
- Maîtrise d'ouvrage délégué : Délégation Générale des Grands Travaux (DGGT) ;
- Maîtrise d'œuvre : Bureau de Contrôle (BC), avec mise à disposition d'un Responsable Environnement du Bureau de Contrôle (REBC) ;
- Entreprise de construction, avec mise à disposition d'un Responsable Environnement de l'Entreprise de construction (REE) ;
- Direction Départementale de l'Environnement ;
- Direction en charge de l'Environnement de la Mairie de Pointe-Noire ;
- Direction Générale de l'Environnement (DGE) ;
- Cellule d'Exécution (CE), pour la supervision du suivi environnemental et social du projet.

Coût total des mesures environnementales et sociales

Les mesures environnementales proposées dans le cadre de cette Notice d'Impact Environnemental et Social (NIES) tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous prennent en compte le Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES), le plan de suivi environnemental et le renforcement de capacités des différents acteurs qui interviendront dans la mise en œuvre du projet et le mécanisme de gestion des plaintes (MGP).

N°	Rubriques	Coût (FCFA)
1	Information, sensibilisation et renforcement de capacités	14 800 000
2	Pose des panneaux de signalisation pour réguler la circulation	400 000
3	Equipements médicaux	500 000
4	Mécanisme de gestion des plaintes (MGP)	1 000 000
5	Dotation en EPI	3 000 000
6	Gestion des déchets	1 000 000
7	Suivi environnemental	5 000 000
	Total partiel	25 700 000
	Imprévu (5 %)	1 285 000
	Total	26 985 000

Le coût total de mise en œuvre des mesures environnementales et sociales du projet d'aménagement de l'Avenue Charles de GAULLE par pavage dans le quartier Mboukou à Pointe-Noire s'élève à Vingt-six millions neuf cent quatre-vingt-cinq mille (26 985 000) Francs CFA. Ce budget prévisionnel ne prend pas en compte le coût lié à la destruction des excroissances de bâtis et d'éventuels déplacements des réseaux de la LCDE, E2C ou Congo Télécom, ainsi que les coûts des mesures à facturer par l'Entreprise chargée d'exécuter les travaux.

La bonne application des dispositions indiquées dans le PGES proposé permettra de rendre le projet économiquement et écologiquement viable.

N. Considérations sur le COVID-19 à prendre en compte dans le cadre des travaux d'aménagement de l'avenue Charles De Gaulle

Le DURQuaP doit s'assurer (i) de prendre des précautions adéquates dans son unité et lors des travaux d'aménagement de l'avenue Charles De Gaulle pour prévenir ou minimiser la pandémie de COVID-19, et (ii) identifier ce qu'il faut faire en cas de contamination d'un employé.

Le contractant devrait identifier des mesures pour faire face à la situation du COVID-19

Les problèmes énoncés ci-dessous comprennent un certain nombre qui représentent une bonne gestion attendue du lieu de travail, mais sont particulièrement pertinents pour préparer la réponse du projet à COVID-19. Il s'agit :

- De l'évaluation des caractéristiques de la main d'œuvre : l'évaluation de ces différents aspects de la main-d'œuvre aidera à identifier les mesures d'atténuation appropriées ;
- De l'entrée / Sortie sur le lieu de travail et contrôles de début des travaux : l'entrée / sortie sur le chantier doit être contrôlée et documentée pour les travailleurs et les autres parties, y compris le personnel de soutien et les fournisseurs ;
- De l'hygiène générale : les exigences en matière d'hygiène générale devraient être communiquées et contrôlées ;
- Du nettoyage et élimination des déchets : effectuer un nettoyage régulier et complet de toutes les installations du site, y compris les bureaux, les logements, les cantines et les espaces communs. Revoir les protocoles de nettoyage des principaux équipements de construction (en particulier s'ils sont utilisés par différents travailleurs) ;
- Du réglage des pratiques de travail : envisagez de modifier les processus de travail et les horaires pour réduire ou minimiser les contacts entre les travailleurs, en reconnaissant que cela est susceptible d'avoir un impact sur le calendrier du projet ;
- Des services médicaux et autres locaux : compte tenu de la portée limitée des services médicaux du projet, le projet devra peut-être référer les travailleurs malades aux services médicaux locaux ;
- Des instances ou diffusion du virus : Le chantier devrait définir les procédures fondées sur les risques à suivre, avec des approches différenciées en fonction de la gravité des cas (légère, modérée, sévère, critique) et des facteurs de risque (tels que l'âge, l'hypertension, le diabète) (pour plus d'informations, voir les directives provisoires de l'OMS sur considérations opérationnelles pour la prise en charge des cas de COVID-19 dans un établissement de santé et dans la communauté) ;
- De la continuité des fournitures et des activités du projet : lorsque COVID-19 se produit, sur le site du chantier ou dans la communauté, l'accès au site du projet peut être restreint et le mouvement des fournitures peut être affecté ;
- De la formation et communication avec les travailleurs : les travailleurs doivent avoir régulièrement la possibilité de comprendre leur situation et la meilleure façon de se protéger eux-mêmes, leur famille et la communauté. Ils doivent être informés des procédures mises en place par le projet et de leurs propres responsabilités dans leur mi
- De la communication et contact avec la communauté : les relations avec la communauté doivent être gérées avec soin, en mettant l'accent sur les mesures mises en œuvre pour protéger les travailleurs et la communauté.

Pour toutes informations complémentaires, prière de joindre le projet à l'adresse ci-dessous :

Secrétariat DURQuaP

Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, 5ème étage Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya) ; Croisement Route de la Base militaire avec le Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO ; BP : 14 729 – Brazzaville – République du Congo. Tél : 22 613 90 36 / (+242) 05 776 90 57 / 06 667 22 29

Email : cepdurquapdggt@gmail.com
www.durquap.cg

FLÉCHÉS • N° 01

EXÉCUTÉ CERTIFIER	VOISIN DU TOGO VENDU	ALLIÉES CONTENU	DONNERA UNE SUBVENTION EQUERRE	LONGUE PERIODE	TEL PANORAMX ON LA DANS LA PEAU	
PERSE SOURCE D'HORMONES				BLASON		
AVENTURE À DEUX RÉCIPIENT			HYPER VIEUX FRANÇAIS		GARÇON D'ÉCURIE COLORIS	
ÉMUE PRISE EN EMBUSCADE		GROS MANGEUR	JAUNISSE CHANTEUSE AMÉRICAINE		FEMME SOUVERAINE	LUTTE CONTRE LA CHALEUR
			TRADITIONS ARTICLE			
JEUNE POUSSE	MARÉE DESCENDANTE	ONT COURS EN CHINE GRONDER				MOUVEMENTS
				PASSE À TOLEDE CAVERNE		
PRÉFECTURE DU DOUBS	DIEU COQUIN	PÉRIODE GARDIEN OU DÉCHU		OUVRE LA FENÊTRE		FISSURÉ
					IMPÔT SAVOIR-FAIRE	
PAS FRAIS REPOS			MEMBRE DE LA FAMILLE PRONOM PERSONNEL			
			COMME DANS UN RÊVE			
						PRONOM RÉFLÉCHI

MOTS MÊLÉS

C	O	N	T	E	N	U	P	A	E	B	M	E	N	L
V	S	N	O	R	O	C	O	T	E	U	T	T	A	A
I	A	F	L	E	C	R	T	R	S	R	A	B	G	T
S	I	O	E	P	P	E	E	C	A	L	O	O	I	E
A	L	S	R	S	U	I	N	H	O	L	E	S	R	R
G	L	S	G	O	O	T	C	V	I	U	T	U	O	A
E	I	I	H	R	S	O	E	R	N	M	T	A	T	L
M	E	L	O	P	O	N	O	M	E	I	O	E	O	P
E	I	E	B	Z	E	A	E	E	R	N	L	L	R	A
S	T	N	E	B	E	C	L	F	R	A	A	U	D	Q
P	E	C	I	F	L	A	C	O	N	I	C	O	R	U
A	C	A	G	S	Z	E	U	Q	I	R	C	B	E	E
N	A	R	N	A	T	P	O	R	U	E	S	S	O	B
Y	F	G	E	R	I	R	B	E	L	A	D	E	P	O
S	N	O	T	E	I	P	E	G	A	D	N	O	S	T

- | | | |
|---|--|--|
| ABOLIR
AEROSOL
AZALEE
BEIGNET
BENEVOLAT
BOSEUR
BOUCLE
BOULEAU
CALOTTE
CANOTIER
CARGO
CHARTE
CONTENU | CORON
CRIQUE
FACETIE
FLACON
FOSSILE
FRITURE
GRELOT
LATERAL
LUMINAIRE
MINISTRE
MONOPOLE
MUSC
ORIGAN | PAQUEBOT
PEDALE
PIETON
POTENCE
PROSPERE
ROUPIE
SAILLIE
SILHOUETTE
SONDAGE
SOUPCON
SYMPONSE
TORDRE
VISAGE |
|---|--|--|

• SUDOKU • GRILLE DIFFICILE • N°06 • • SUDOKU • GRILLE FACILE • N°06 •

8	5	1			7			
		6		8	2			
		7		1	3			
9					4	5		
		3		7				
3	6					8		
2	4		3					
6		5		9				
9		1		2		7		

7	4	2			8			1
5	6	3				4	7	
1				4	8			
					8	6	9	4
				5		3		
	7	8	4	2				
		1		6				8
	8	9			5	6	1	
4			8			5	3	9

EN PARTANT DES CHIFFRES REMPLISSEZ LA PAGE DE TELLE SORTE QUE CHAQUE COLONNE DE 3 X 3 CONTIENNE UNE SEULE FOIS LES CHIFFRES DE 1 À 9

MOTS CASES • N°06

- 2 LETTRES**
AI - EN - RA - RE - RU - SA - SU - TA - UN - UT
- 3 LETTRES**
CAR - ENA - ERE - FEE - FOU - ION - NEE - OUF - PUR - ROC - RUE - SOT - TEL
- 4 LETTRES**
AOUT - CEPS - EXIL - EXIT - EUES - FIXE - ITEM - IVRE - LESE - LEVE - NEON - OMET - ORNE - TETE - VINS
- 5 LETTRES**
FOIRE - FOULE - ILEON - INDEX - ORDRE - ORTIE - TAIRE - TAXER - TRONE - USEES - VAINS - VESTE - VOEUX
- 6 LETTRES**
AERES - ESTRAN - ICONES

LA SOLUTION DE LA SEMAINE

SOLUTION
Le mot mystère est **disc-jockey**

Mots casés

MOTS CASES N°05

B	O	R	N	E	E	E	P	I
E	U	E	P	U	E	R	I	L
L	E	V	R	E	S	R	A	S
I	D	E	A	L	J	E	U	
E	N	I	E	C	E	L	A	
R	A	D	E	E	T	H	E	R
M	S	A	L	E	E	D		
P	E	T	I	L	R	U	E	
A	R	E	G	E	N	T	U	
P	O	I	L	U	A	Z	U	R
O	U	S	A	I	B			
T	I	R	E	I	S	L	A	M
A	R	A	S	E	E	E	C	U

Mots fléchés

MOTS FLÉCHÉS N° 05

C	P	E	O	E	O						
M	I	S	A	N	T	H	R	O	P	E	S
N	U	M	E	R	O	B	I	D	E		
L	E	P	R	E	N	D	S	I			
A	L	E	V	I	N	T	A	T	E		
A	S	L	I	N	E	A	I	R	E	S	
T	A	U	T	U	R	N	E	T			
R	E	I	N	S	E	R	E	A	H		
G	E	L	N	E	F	L	E				
M	I	L	A	G	E	E	R	E	R		
S	O	U	M	I	S	S	I	O	N		
D	O	N	S	B	U	R	U	E	E		
L	A	V	I	S	A	I	S	M			
V	E	R	N	I	E	I	S	S	U	E	
E	U	T	E	R	P	E	E	S	T		

• SUDOKU • GRILLE DIFFICILE • N°05 • • SUDOKU • GRILLE FACILE • N° 05

1	9	6	5	8	7	4	3	2
8	3	4	6	9	2	7	5	1
2	5	7	3	4	1	9	8	6
7	2	5	1	6	9	3	4	8
3	4	8	7	2	5	6	1	9
6	1	9	4	3	8	2	7	5
4	7	1	9	5	6	8	2	3
5	6	2	8	7	3	1	9	4
9	8	3	2	1	4	5	6	7

9	2	8	6	5	3	1	4	7
7	1	3	9	8	4	6	5	2
6	5	4	7	2	1	9	8	3
4	6	7	5	3	9	2	1	8
3	9	5	8	1	2	7	6	4
1	8	2	4	7	6	5	3	9
5	4	6	3	9	7	8	2	1
2	3	9	1	6	8	4	7	5
8	7	1	2	4	5	3	9	6

AFRIQUE

Denis Sassou N'Guesso invité à la biennale de Luanda

Le chef de l'Etat Denis Sassou N'Guesso a échangé, le 8 juin, avec la ministre d'Etat en charge des Affaires sociales de Luanda, Carolina Cerqueira, porteuse d'une invitation du président angolais Joao Lourenço, adressée à son homologue Congolais.

L'invitation concerne la tenue de la biennale de Luanda, deuxième édition du forum panafricain pour la culture de la paix et de la non-violence en Afrique et de la diaspora africaine prévue du 4 au 8 octobre prochain à Luanda, en Angola. « Nous avons bien voulu apporter ce message au président de la République du Congo, et lui parler de l'organisation de cette réunion aussi importante, de l'engagement de l'Angola par rapport à la paix en Afrique, et surtout d'une représentation forte de la République du Congo au forum de la paix », a déclaré Carolina Cerqueira au sortir de l'audience. « Ça sera une occasion pour les sociétés africaines en général, les élites intellectuelles, politiques, la jeunesse, les femmes, pour que nous puissions nous rencontrer et repenser, une fois de plus, la culture de paix pour notre continent », a ajouté la ministre d'Etat angolais.

La biennale de Luanda est organisée autour de trois axes principaux : le Forum des partenaires alliance pour l'Afrique ; le Forum d'idée des jeunes et des femmes ; et le festival des cultures pour la promotion de la diversité cultu-



Carolina Cerqueira remetant le courrier au président Denis Sassou N'Guesso

relle des pays africains et de leurs diasporas, ainsi que de leur capacité de résilience aux conflits et violences.

Cette année 2021, la deuxième édition de la « Biennale de Luanda - Forum

panafricain pour la culture de la paix », qui est réalisée conjointement par l'Unesco, l'Union africaine (UA) et le gouvernement de la République d'Angola, se tiendra dans un format hybride

en direct de Luanda. La rencontre sera diffusée au monde entier, fusionnant les événements numériques et physiques.

La deuxième édition du forum panafricain pour la culture de la paix et de la non-violence s'inscrit dans le cadre du plan d'action en faveur d'une culture de la paix en Afrique adopté à Luanda (Angola) lors du Forum panafricain de 2013. Elle fait suite à la décision adoptée en 2015, lors de la 24e session de l'Assemblée des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine, demandant à la Commission de l'Union africaine d'œuvrer à son organisation, en consultation avec l'Unesco et le gouvernement de la République d'Angola. L'initiative renforce la mise en œuvre des Objectifs de développement durable de l'Agenda 2030 des Nations unies, plus particulièrement les objectifs 16 et 17, et des aspirations de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, en particulier : « l'Agenda pour la Paix » et le Projet phare « Faire taire les armes à l'horizon 2020 ».

Le forum participe, par ailleurs, à la mise en œuvre de la stratégie opérationnelle de l'Unesco pour la priorité Afrique (2014-2021) visant à apporter des réponses africaines aux transformations qui affectent les économies et les sociétés africaines.

Yvette Reine Nzaba

VOLONTARIAT

Plus de vingt jeunes entament une nouvelle aventure

Vingt-neuf jeunes ont, à travers le programme du Corps des jeunes volontaires congolais, entamé leur mission de volontariat national au cours de la cérémonie officielle de déploiement de la deuxième cohorte des volontaires nationaux



Des volontaires avec le ministre et les partenaires/Adiac

Le ministère de la Jeunesse et des Sports, de l'Education civique, de la Formation qualifiante et de l'Emploi, en partenariat avec France volontaire et l'ambassade de France au Congo a lancé le processus le 8 juin. Onze femmes et dix-huit hommes sont en effet déployés dans seize organisations non gouvernementales nationales et internationales œuvrant dans les domaines de l'éducation, du développement local, la santé, l'environnement, la protection des personnes vulnérables, le développement agricole et la justice notamment à Brazzaville, Ngo, Kingoué, Nkayi, Tsikapika et Pointe-Noire pour une durée de sept mois.

Ce projet, a précisé le ministre de la Jeunesse et des Sports, de l'Education civique, de la Formation qualifiante et de l'Emploi, s'inscrit dans le but de favoriser l'amélioration des conditions d'employabilité et d'insertion socio-professionnelle des jeunes diplômés et qualifiés afin d'approfondir leur connaissances en tant qu'acteurs clés dans la réalisation des différents programmes du gouvernement et de servir de pont pour l'atteinte des objectifs de développement durable au Congo. « Le volontariat aujourd'hui est reconnu comme un vivier de compétence. Il contribue indiscutablement à l'atteinte des objectifs de développement durable. Véritable outil de développement à la base, le volontariat a l'avantage de s'investir

dans les secteurs prioritaires du développement du pays », a souligné Mamadou Camara Ndour, le représentant de France volontaires.

La redynamisation du Corps des jeunes volontaires au Congo

Investir dans l'épanouissement de la jeunesse est un engagement clé ayant motivé « France volontaires » à accompagner depuis 2015, le ministère en charge de la jeunesse dans la mise en œuvre du programme du Corps des jeunes volontaires au Congo. Par cette collaboration, « France Volontaires » entend ainsi contribuer à l'émergence d'une véritable expertise locale pour le développement du volontariat national sur le territoire congolais. C'est dans cette vision qu'elle a signé en mars une convention de financement avec l'Ambassade de France au Congo pour appuyer le programme Corps des jeunes volontaires du Congo dans le cadre du Fonds du projet innovant des Sociétés civiles et coalition des acteurs (Pisca). Le recrutement de cette nouvelle cohorte lancé au mois d'avril, a été mené par le programme du corps des jeunes volontaires du Congo en partenariat avec France volontaires. La sélection des candidats s'est effectuée selon les trois critères majeurs, notamment le parcours de la formation, les compétences attendues pour la mission et les engagements communautaires et associatifs. Le gouvernement qui soutient le

volontariat, a multiplié des initiatives ayant permis la mise en place du Corps des jeunes volontaires du Congo afin de répondre à la problématique de la jeunesse congolaise qui, selon Flavien Nzamba, coordonnateur du corps des jeunes volontaires, se pose en termes de la facilité d'accès à l'emploi et à la nécessité de faire participer les jeunes congolais aux solutions de développement national. Trois ans après le lancement de la première cohorte qui a eu lieu en 2015 lors de la 9e session de formation pré-déploiement du Corps des jeunes volontaires de l'Union africaine en novembre 2018, la loi n°17-2021 du 12 avril 2021 portant institution du Corps des jeunes volontaires du Congo a été adoptée. Ce cadre juridique, a salué Flavien Nzamba, « augure de très bonnes perspectives dans le cadre de la valorisation du volontariat national et international, qui sera complété par des textes d'application ».

« Nous osons croire qu'avec la promulgation de la loi n°17-2021 du 12 avril 2021 portant institution du Corps des jeunes volontaires du Congo, la coordination dudit programme rencontrera une oreille plus attentive dans le cadre de la mobilisation d'autres partenaires techniques et financiers en vue de la professionnalisation du volontariat au Congo », a souligné Hugues Ngouélondele.

J.G.E.

FOOTBALL

Début ce vendredi de l'Euro 2020

Le Portugal, vainqueur de la dernière édition en France en 2016, remettra son titre en jeu à l'occasion de la 16e édition décalée en 2021 à cause de la pandémie de Covid-19. Une compétition qui se jouera du 11 juin au 11 juillet dans les circonstances très particulières.

C'est pour la première fois de son histoire que la Coupe d'Europe des nations (Euro) ne sera pas organisée par un ou deux pays. Pour célébrer le soixantième anniversaire de la première édition du tournoi organisée en 1960, l'Euro se disputera aux quatre coins d'Europe, soit dans 11 villes de 11 pays, notamment dans les stades Wembley de Londres (Angleterre), Allianz Arena de Munich (Allemagne), Olympique de Rome (Italie), Olympique de Bakou (Azerbaïdjan), stade de Saint Petersburg (Russie), Johan Cruyff Arena d'Amsterdam (Pays-Bas), Puskas Arena de Budapest (Hongrie), Arena nationala de Bucarest (Roumanie), Hampden Park de Glasgow (Ecosse), Parken de Copenhague (Danemark) et estadio de la Cartuja de Seville (Espagne). Seules les demi-finales et la finale auront lieu au stade de Wembley à Londres.

La compétition mettra aux prises vingt quatre nations placées dans six poules de quatre. Le groupe A est composé de l'Italie, la Suisse, la Turquie et les Pays de Galles. La Belgique dans le groupe B a pour adversaires le Danemark, la Finlande et la Russie. Le groupe C regroupe l'Autriche, les Pays-Bas, la Macédoine du Nord et l'Ukraine. La Croatie affrontera respectivement la République tchèque, l'Angleterre et l'Ecosse dans le groupe D. La Pologne partage le groupe E avec la Slovaquie, l'Espagne et la Suède. Le groupe F, l'un des plus relevés de la compétition mettra aux prises deux championnes du monde, notamment la France championne du monde 2018 et l'Allemagne (championne en 2014) plus le tenant du titre le Portugal accompagnés par la Hongrie.

Les matches de la première journée

Lors de la première journée, la Turquie affronte ce vendredi l'Italie. Le 12 juin, le Pays de Galles croisera la Suisse avant Danemark-Finlande puis la Belgique sera aux prises à la Russie. Le 13 juin, l'Angleterre affronte la Croatie, l'Autriche recevra la Macédoine du Nord puis les Pays-Bas joueront contre l'Ukraine. Le 14 juin, l'Ecosse affronte la République tchèque, la Pologne va se mesurer avec la Slovaquie avant Espagne-Suède. Le 15 juin, la Hongrie joue contre le Portugal et l'Allemagne recevra la France. Pendant le déroulement du tournoi, il y a des matches qui retiendront l'attention. Allemagne-France était l'affiche de la dernière demi-finale de l'Euro remportée par la France. Portugal-France est la remake de la dernière finale remportée par le Portugal mais surtout Portugal-Allemagne sans oublier Angleterre-Croatie, Turquie-Italie et Espagne-Pologne...

Les joueurs attendus

Les grandes nations du football et les favoris de l'Euro 2021 s'appuieront sur l'un ou plusieurs de leurs superstars pour tirer leur épingle de jeu. Le Portugal qui défend son titre est emmené par son capitaine Cristiano Ronaldo qui affole des compteurs. Le joueur de la Juventus est l'un des meilleurs buteurs de l'histoire du football avec plus de 760 buts marqués dans sa carrière. Le Portugal comptera aussi sur sa pépite Joao Felix, le récent champion d'Espagne avec l'Atletico de Madrid.

La France a aussi du répondant. Elle possède de nombreux talents exceptionnels avec Kylian Mbappé, trois fois meilleur buteur de la Ligue 1 ainsi que Karim Benzema, 2e meilleur buteur de la Liga après Lionel Messi, Antoine Griezmann, Ngolo Kanté ou encore Paul Pogba... Pour prétendre soulever sa première compétition majeure, la Belgique peut compter sur Kevin De Bruyne, meilleur joueur de Manchester City cette saison sans oublier Eden Hazard ou encore Thibaut Courtois. L'Angleterre s'appuiera sur un Harry Kane, meilleur buteur de la Premier League et meilleur passeur. La Pologne, malgré le forfait de Milik, comptera sur Robert Lewandowski qui a amélioré le record de Gerd Muller en inscrivant 41 buts en Bundesliga, le championnat allemand. Le Pays de Galles et la Croatie se remettront respectivement à Gareth Bale et Luka Modric pour aller le plus loin possible dans la compétition... Georginio Wijnaldum, Matthijs de Ligt et Memphis Depay sont des joueurs à surveiller du côté des Pays-Bas.

Les absents de la compétition

En raison des blessures, d'autres stars attendues ne disputeront pas l'Euro. C'est le cas du Suédois Zlatan Ibrahimovic, de l'Allemand Ter Stegen, du Polonais Arkadiusz Milik (blessure au genou), du Néerlandais Virgil van Dijk (rupture du ligament croisé) de l'Espagnol Sergio Ramos (tendinite), de l'Anglais Trent Alexander Arnold (blessure à la cuisse)...

Le palmarès de la compétition

En soixante ans d'existence, seuls dix pays ont déjà soulevé le trophée. L'Allemagne (1972, 1980, 1996) et l'Espagne (1964, 2008 et 2012) sont les plus titrées avec trois Euro chacune, suivie de la France (1984 et 2000). L'Italie (1968), les Pays-Bas (1988), le Danemark (1992), l'URSS (1960), la Tchécoslovaquie (1976) et la Grèce (2004) comptent chacun un trophée.

J.G.E.